



RAPPORT FINANCIER ANNUEL 2012

QUOTIUM TECHNOLOGIES

Société anonyme au capital de 2 019 024 €

Siège social : 84-88 Bd de la Mission Marchand – 92400 Courbevoie

Exercice social : du 1^{er} janvier au 31 décembre

QTE
LISTED
NYSE
EURONEXT

SOMMAIRE

Attestation du responsable du rapport financier annuel 2012	3
Comptes consolidés au 31 décembre 2012.....	4
I.- Etat de la situation financière au 31/12/2012 (normes IFRS).....	4
II.- Compte de résultat consolidé de l'exercice 2012 (normes IFRS).....	5
III.- Résultat global consolidé.....	6
IV.- Tableau des flux de trésorerie consolidé IFRS	8
V.- Tableau de variation de l'endettement	9
VI.- Annexe aux comptes consolidés clos le 31 décembre 2012	10
Rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes consolidés.....	40
Rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes annuels	71
Rapport de gestion	75
1. Activité, résultats et situation financière	75
2. Informations juridiques	79
3. Honoraires des commissaires aux comptes	97
Tableau de résultat des cinq derniers exercices de Quotium Technologies SA	97
Texte des Projets de Résolutions de la compétence d'une assemblée générale ordinaire	99

ATTESTATION DU RESPONSABLE DU RAPPORT FINANCIER ANNUEL 2012

J'atteste, à ma connaissance, que les comptes sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et que le rapport de gestion ci-joint présente un tableau fidèle de l'évolution des affaires, des résultats et de la situation financière de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation ainsi qu'une description des principaux risques et incertitudes auxquels elles sont confrontées.

Michel TIBERINI
Président Directeur Général

A handwritten signature in black ink, consisting of a vertical line and a horizontal line that forms a stylized 'M' or 'T' shape, positioned over the printed name and title.

Comptes consolidés au 31 décembre 2012

I.- Etat de la situation financière au 31/12/2012 (normes IFRS).

(En milliers d'euros.)

Actif	Note	31/12/2012	31/12/2011
Goodwill	4.1	3 716	1 100
Immobilisations incorporelles	4.1	242	1 176
Immobilisations corporelles	4.1	92	83
Immobilisations financières	4.1	73	2 217
Impôts différés actifs	4.9	39	128
Autres actifs			
Total de l'actif non courant		4 162	4 704
Créances clients et comptes rattachés	4.2	2 368	2 527
Autres actifs courants	4.3	590	671
Impôts courants		0	0
Trésorerie et équivalents de trésorerie	4.4	3 106	2 325
Total de l'actif courant		6 064	5 522
TOTAL DE L'ACTIF		10 226	10 226
Passif	Note	31/12/2012	31/12/2011
Capital social		2 019	2 019
Réserve légale		202	202
Réserve de conversion		-52	-18
Réserves consolidées		2 724	2 339
Résultat de l'exercice consolidé		-995	-516
Capitaux propres <i>dont part des minoritaires</i>	III	3 899	4 026
Provisions risques et charges	4.7	642	483
Emprunt bancaire et avances remboursables	4.8	721	416
Produits constatés d'avance	4.10	43	99
Impôts différés passifs	4.9	80	451
Total passifs non courants > 1 an		1 486	1 450
Emprunt bancaire et avances remboursables	4.8	138	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		542	409
Personnel et comptes rattachés		307	237
Dettes envers les organismes sociaux		330	314
Dettes fiscales de TVA et autres impôts et taxes assimilées		513	558
Autres passifs courants		107	152
Produits constatés d'avance	4.10	2 903	3 080
Total passifs courants < 1 an		4 841	4 750
TOTAL DU PASSIF		10 226	10 226

II.- Compte de résultat consolidé de l'exercice 2012 (normes IFRS).
(En milliers d'euros.)

	Note	2012	2011
Chiffre d'affaires	4.11	5 364	5 432
Charges de personnel	4.12	-3 291	-3 341
Charges externes		-2 407	-1 990
Impôts et taxes		-116	-133
Dotations aux amortissements et aux provisions	4.13	-1 108	-1 150
Autres charges et produits d'exploitation	4.14	340	301
Résultat opérationnel courant		-1 219	-882
Autres charges et produits opérationnels			
Résultat opérationnel		-1 219	-882
Produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie		6	23
Coût de l'endettement financier		0	0
Autres charges et produits financiers		-42	-24
Résultat financier	4.15	-36	-1
Résultat net avant impôts		-1 255	-883
Impôts exigibles	4.9	-1	-2
Charges/Produits d'impôts différés	4.9	260	368
Résultat net consolidé		-995	-516
Nombre d'actions		1 261 890	1 261 890
Résultat par action (€/action)		-0,79	-0,41
Résultat dilué par action (€/action)		-0,79	-0,41

III.- Résultat global consolidé.

(en milliers d'euros)	31/12/2012	31/12/2011
Ecart de conversion	1	1
Ecart actuariels sur les engagements postérieurs à l'emploi (1)	-21	47
Impôt différé sur éléments comptabilisés directement en capitaux propres	7	-16
Résultat net comptabilisé directement en capitaux propres (a)	-13	33
Résultat de la période (b)	-995	-516
Résultat global consolidé (c) = (a)+(b)	-1 008	-484
<i>dont part du Groupe</i>	<i>-1 008</i>	<i>-484</i>

(1) – Se reporter à la note 4.7 – Avantages postérieurs à l'emploi.

Tableau de variation des capitaux propres consolidés du 01/01/2011 au 31/12/2011

En milliers d'euros	Capital social	Primes d'émission, de fusion, d'apport	Réserve légale	Report à nouveau	Réserve de conversion	Résultats consolidés	Total
Capitaux propres au 01/01/2011	2 019	4 635	202	-1 985	-19	-342	4 509
Réserves de conversion					1		
Ecart actuariels				32			
Total des produits et charges comptabilisées directement en capitaux propres				32	1		33
Affectation du résultat net 2010				-342		342	0
Résultat net de la période						-516	-516
Transactions avec les actionnaires							
Capitaux propres au 31/12/2011	2 019	4 635	202	-2 295	-18	-516	4 026

Tableau de variation des capitaux propres consolidés du 01/01/2012 au 31/12/2012

En milliers d'euros	Capital social	Primes d'émission, de fusion, d'apport	Juste valeur des instruments financiers émis	Réserve légale	Report à nouveau	Réserve de conversion	Résultats consolidés	Total
Capitaux propres au 01/01/2012	2 019	4 635		202	-2 296	-18	-516	4 026
Réserves de conversion						-34		-34
Ecart actuariels					-14			-14
Total des produits et charges comptabilisées directement en capitaux propres	0	0		0	-14	-34	0	-48
Affectation du résultat net 2011					-516		516	0
Résultat net de la période							-995	-995
Transactions avec les actionnaires			915					915
Capitaux propres au 31/12/2012	2 019	4 635	915	202	-2 826	-52	-995	3 899

IV.- Tableau des flux de trésorerie consolidé IFRS

En milliers d'euros	31/12/2011	Trésorerie Seeker 31/10/2012	Variation	31/12/2012
Trésorerie active	2 325	162	619	3 106
Trésorerie passive				
Trésorerie	2 325	162	619	3 106

en milliers d'euros	31/12/2012	31/12/2011
Résultat net consolidé (y compris intérêts minoritaires)	-995	-516
+/- dotations nettes aux amortissements et provisions (à l'exclusion de celles liées à l'actif circulant)	1 108	1 150
+/- variation avantages postérieurs à l'emploi	15	-15
Capacité d'autofinancement après coût de l'endettement net et impôt	128	619
+ coût de l'endettement financier net		
+/- Charge/Produit d'impôt (y compris impôts différés)	-260	-368
Capacité d'autofinancement avant coût de l'endettement net et impôt (A)	-132	251
- impôts versés (B)		
+/- Variation du B.F.R. lié à l'activité (y compris dette liée aux avantages au personnel) (C)	-65	1 198
Flux net de trésorerie généré par l'activité (D) = (A + B + C)	-197	1 450
-Décaissements liés aux acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles	-27	-117
+ Emprunt obligataire	0	-970
= Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement (E)	-27	-1 087
+ Eléments comptabilisés directement en capitaux propres (écarts actuariels)	-21	48
- Remboursements d'emprunts	1 643	76
+ Changement de périmètre	-779	
= Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement (F)	843	124
+/- Incidence des variations des cours des devises (G)		
= Variation de la trésorerie Nette (D + E + F+ G)	619	487

V.- Tableau de variation de l'endettement
(En milliers d'euros.)

	31/12/2011	Variation	31/12/2012
Trésorerie active (a)	2 325	781	3 106
Trésorerie passive (b)			
Trésorerie brute	2 325	781	3 106
Endettement financier brut (c)	-416	-443	-859 (a)
Endettement financier net (a) + (b) + (c)	1 909	338	2 247

(a) Variation essentiellement liée à l'avance remboursable OCS (Seeker Security Ltd) pour 540 K€

VI.- Annexe aux comptes consolidés clos le 31 décembre 2012

Note 1. Informations générales relatives au Groupe

Note 2. Règles et méthodes comptables.

Note 3. Regroupement d'entreprises avec Seeker Security Ltd

Note 4. Commentaires sur les comptes

4.1. Immobilisations

4.2. Créances clients et comptes rattachés

4.3. Autres actifs courants

4.4. Trésorerie et équivalents de trésorerie

4.5. Actifs et passifs financiers

4.6. Capital

4.7. Provisions pour risques et charges

4.8. Emprunts / Avances remboursables

4.9. Impôts différés

4.10. Produits constatés d'avance

4.11. Chiffre d'affaires

4.12. Charges de personnel et avantages

4.13. Dotations aux amortissements et provisions

4.14. Autres charges et produits d'exploitation

4.15. Résultat financier

4.16. Information sectorielle

4.17. Engagements hors bilan

4.18. Transactions entre parties liées

4.19. Honoraires des commissaires aux comptes

4.20. Gestion des risques (risque de liquidité, risque de crédit, risque de taux d'intérêts)

4.21. Événements postérieurs à la clôture

Note 1. Informations générales relatives au Groupe

Quotium Technologies S.A est une société anonyme cotée sur le marché Eurolist compartiment C d'Euronext Paris (QTE). En date du 29 avril 2013, le conseil d'administration a arrêté et autorisé la publication des états financiers consolidés de Quotium Technologies S.A pour l'exercice clos le 31 décembre 2012.

Quotium Technologies, éditeur de logiciels, s'adresse aux Directions informatiques des grandes et moyennes entreprises. Quotium Technologies est expert de la gestion des applications métiers en termes de Sécurité, Performance et Disponibilité.

Quotium Technologies développe et commercialise principalement les logiciels :

- **Seeker** : logiciel de sécurité des applications Web.
- **Qtest** : logiciel de test de charge, de détection et d'analyse des problèmes de performance,
- **AppliManager** : logiciel de gestion de la performance et de la disponibilité des applications en production,
- **StorSentry** : solution de protection des données et d'optimisation du stockage sur bandes magnétiques.

Faits marquants de l'exercice

1. Acquisition de la société SEEKER SECURITY LTD

Le groupe a procédé à l'acquisition de 100% des actions de la société de droit israélien SEEKER SECURITY LTD. Cette opération a été réalisée par le Conseil d'Administration du 25 octobre 2012 faisant usage de la délégation donnée par les actionnaires de la société QUOTIUM TECHNOLOGIES réunis lors de l'Assemblée Générale Mixte du 6 août 2012. Pour mémoire, une participation non consolidée à hauteur de 5,98% du capital social de la société était détenue au 31 décembre 2011 pour un montant de 113 K€.

2. Emission d'Obligations Remboursables en Actions (ORA I et ORA II)

Afin de rémunérer les actionnaires de la société Seeker Security Ltd, de la vente de l'intégralité des droits de vote et des actions composant le capital de leur société, un emprunt obligataire remboursable en actions a été émis en date du 25 octobre 2012 composé de deux tranches d'obligations remboursables en actions (ORA I et ORA II). Les caractéristiques de ces ORA sont décrites au paragraphe 4.6.

3. Intégration fiscale

La société QUOTIUM TECHNOLOGIES fait partie depuis le 1^{er} janvier 2010 du Groupe d'intégration fiscale constitué par la société TECHNOLOGIES SAS en application des articles 223A et suivants du CGI.

Selon la convention fiscale établie entre les deux sociétés, chaque membre du groupe fiscal se place dans la situation qui aurait été la sienne en l'absence d'intégration fiscale. Au titre de l'exercice 2012, QUOTIUM TECHNOLOGIES présente un résultat fiscal déficitaire et n'a donc pas constaté d'impôt sur les sociétés dans ses comptes.

4. Avances conditionnées

Il s'agit d'avances remboursables dont les conditions de remboursement sont fixées contractuellement et sont liées au succès commercial du produit développé.

Au 31/12/2012, le montant total de l'aide OSEO s'élève à 330 K€, après le remboursement en 2012 d'un minimum forfaitaire garanti de 86 K€.

5. Crédit impôt recherche

La société a poursuivi ses efforts en recherche et développement. Une partie de ces dépenses est éligible au crédit d'impôt recherche, qui s'est élevé à 232 K€ au titre de l'exercice 2012 et dont le remboursement a été demandé en début d'année 2013.

6. CRM

Notre nouvel outil CRM, visant à donner une vue à 360° degrés de notre relation clients, a été mis en production en janvier 2013.

7. Réorganisation interne

Une partie de l'équipe administrative et comptable a été transférée de la société TECHNOLOGIES vers la société QUOTIUM TECHNOLOGIES au 1er janvier 2012, ce transfert se substituant à des facturations intragroupe.

La société a été contrainte de poursuivre sa réorganisation et d'envisager la suppression de certains postes.

8. Création de la société AGILELOAD

Cette société créée en date du 20/06/2012, filiale à 100% de Quotium Technologies SA, fournit une solution téléchargeable de tests de performance des applications web pour des campagnes ponctuelles. Elle répond notamment aux besoins des pays émergents.

9. Création de la société QUOTIUM DATASENTRY

La société Quotium DataSentry a été constituée en date du 19 décembre 2012 par la société QUOTIUM TECHNOLOGIES SA dans le but de lui transférer l'activité de son département StorSentry à compter du 1^{er} janvier 2013. Elle est détenue à 100% par QUOTIUM TECHNOLOGIES SA.

Note 2. Règles et méthodes comptables.

2.0. Périmètre de consolidation

Au 31 décembre 2012, le périmètre de consolidation a évolué de la manière suivante :

Sociétés	Pays	Pourcentage de contrôle et d'intérêt	Pourcentage de contrôle	Entrée dans périmètre	Méthode de consolidation
QUOTIUM TECHNOLOGIES S.A.	France	Société mère			Intégration globale
		100 %	100 %	11/05/2006	Intégration globale
QUOTIUM TECHNOLOGIES Ltd	Royaume-Uni				Intégration globale
		100 %	100 %	20/10/2010	Intégration globale
QUOTIUM Corp	Etats-Unis				Intégration globale
AGILELOAD	France				Intégration globale
		100 %	100 %	20/06/2012	Intégration globale
QUOTIUM DATASENTRY	France				Intégration globale
		100 %	100 %	19/12/2012	Intégration globale
SEEKER SECURITY LTD	Israël				Intégration globale
		100 %	100 %	25/10/2012	Intégration globale

2.1. Base de préparation des comptes consolidés

Les états financiers consolidés du Groupe au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2012 sont établis selon les normes comptables internationales (International Financial Reporting Standards ou IFRS) édictées par l'International Accounting Standard Board (IASB) applicables au 31 décembre 2012, telles qu'approuvées par l'Union Européenne.

Les comptes consolidés du Groupe sont présentés en Euros. Toutes les valeurs sont arrondies au millier le plus proche (€000).

Les principes comptables appliqués restent inchangés par rapport à ceux de l'exercice précédent, à l'exception de l'incidence de l'application des normes effectives depuis le 1^{er} janvier 2012.

2.2. Nouvelles normes et interprétations comptables applicables

Normes et interprétations nouvelles applicables à compter du 1er janvier 2012

Les nouvelles normes et interprétations applicables à compter du 1er janvier 2012 sont sans impact significatif sur les comptes consolidés de Quotium Technologies au 31 décembre 2012. Elles concernent principalement :

- IFRS 1 amendée « Hyperinflation grave et suppression des dates d'application fermes pour les premiers adoptants ».

Normes et interprétations adoptées par l'IASB mais non encore applicables au 31 décembre 2012

Le Groupe n'a anticipé aucune des nouvelles normes et interprétations évoquées ci-dessous dont l'application n'est pas obligatoire au 1er janvier 2012.

Normes sur les méthodes de consolidation :

- IAS 27 révisée « États financiers individuels » ;
- IAS 28 révisée « Participations dans des entreprises associées et des co-entreprises ».
- IFRS 10 « Consolidation » ;
- IFRS 11 « Accords conjoints » ;
- IFRS 12 « Informations à fournir sur les intérêts détenus dans d'autres entités » ;

Autres principales normes :

- IAS 1 amendée « Présentation des éléments du résultat global » ;
- IAS 12 amendée « Recouvrement des actifs sous-jacents » ;
- IAS 19 amendée « Avantages au personnel ».
- IFRS 9 « Classification et évaluation des instruments financiers » ;
- IFRS 13 « Évaluation à la juste valeur » ;

Une analyse sur les impacts et les conséquences pratiques de l'application de ces normes et interprétations est actuellement en cours.

2.3. Incidence des changements intervenus au cours de l'exercice

Aucun changement de méthode n'est à relever au cours de l'exercice 2012.

2.4. Méthodes de consolidation

Les comptes consolidés incluent en intégration globale les comptes des sociétés dans lesquelles Quotium Technologies S.A exerce un contrôle exclusif. Toutes les filiales intégrées clôturent leurs comptes au 31 décembre. Toutes les transactions et comptes réciproques entre les sociétés consolidées sont éliminés.

2.5. Conversion des comptes des filiales étrangères et des opérations en devises étrangères

Devise de fonctionnement et devise de présentation

Les éléments inclus dans les comptes de QUOTIUM TECHNOLOGIES S.A et de ses filiales sont évalués en utilisant la devise de fonctionnement de l'environnement économique dans lequel elles opèrent : QUOTIUM TECHNOLOGIES S.A (Euros), Quotium Technologies Ltd (Livres Sterling), Quotium Corp (Dollars Américains), Quotium DataSentry SAS (Euros), Agile Load SASU (Euros), Seeker Security Ltd (shekels israéliens).

Tous les actifs et les dettes des filiales sont convertis en Euros au taux de change de clôture à la date du bilan et les produits et charges sont convertis au taux de change moyen de la période. Les différences de change sont comptabilisées en capitaux propres dans la réserve de conversion.

Transactions et soldes en devises

Les transactions en devises étrangères sont converties au taux de change applicable à la date de transaction.

Les actifs et les dettes monétaires en devises étrangères sont convertis au taux de change de clôture à la date du bilan. Les différences de change résultant de la conversion sont comptabilisées au compte de résultat.

Les actifs et les dettes non-monétaires en devises étrangères, évalués au coût historique, sont convertis au taux de change de la date de transaction.

Les actifs et les dettes non-monétaires en devises étrangères, évalués à la juste valeur, sont convertis au taux de change applicable à la date où les justes valeurs ont été déterminées.

Les différences de change portant sur des actifs ou dettes non-monétaires sont comptabilisées en capitaux propres si les pertes et profits relatifs à ces actifs non-monétaires sont comptabilisés en capitaux propres. Dans le cas contraire, ces différences de change sont comptabilisées au compte de résultat.

2.6. Reconnaissance du chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires du Groupe correspond aux produits générés par les activités ordinaires, à savoir la vente de licences de logiciels, la fourniture de prestations de services (maintenance, conseil et formation) et la conclusion de contrats de distribution avec des tiers.

Licences

Les redevances provenant de licences vendues aux clients sont comptabilisées en chiffre d'affaires seulement si :

- (a) les risques et avantages importants inhérents à la propriété des licences ont été transférés à l'acheteur,
- (b) le Groupe ne continue à être impliqué ni dans la gestion, telle qu'elle incombe normalement au propriétaire, ni dans le contrôle effectif des biens cédés,
- (c) le montant des produits des activités ordinaires peut être évalué de façon fiable,
- (d) il est probable que des avantages économiques associés à la transaction iront au Groupe et
- (e) les coûts encourus ou à encourir en contrepartie de la transaction peuvent être évalués de façon fiable.

Maintenance

La société propose en plus des contrats de ventes de logiciels des contrats de services de maintenance. Les prestations de maintenance étant payées d'avance et non remboursables, les revenus provenant de ces prestations sont différés et comptabilisés *prorata temporis* sur la durée du contrat de maintenance (cf. produits constatés d'avance). Les contrats de maintenance sont généralement renouvelés par tacite reconduction pour une nouvelle période d'un an

Prestations de service

Le chiffre d'affaires relatif aux prestations de conseil, formations et autres services d'assistance prévus par les contrats de licences est comptabilisé lorsque les services sont rendus et présenté distinctement du chiffre d'affaires des licences.

2.7. Regroupements d'entreprises et goodwill

Les versions révisées d'IFRS 3 « Regroupements d'entreprises » et d'IAS 27 « États financiers consolidés et individuels » sont d'application obligatoire, de manière prospective, pour le Groupe depuis le 1^{er} janvier 2010. Ainsi, les regroupements antérieurs au 1^{er} janvier 2010 sont restés comptabilisés selon les principes comptables retenus lors de l'élaboration des états financiers au 31 décembre 2009 et n'ont donc pas été affectés par l'application de ces nouvelles normes.

Les regroupements d'entreprise intervenus après le 1^{er} janvier 2010 sont comptabilisés suivant la méthode de l'acquisition, conformément à IFRS 3 révisée « Regroupements d'entreprises ». Les actifs identifiables acquis et les passifs et passifs éventuels repris sont comptabilisés à leur juste valeur en date d'acquisition, sous réserve qu'ils respectent les critères de comptabilisation d'IFRS 3 révisée.

Le goodwill qui représente l'excédent du coût d'acquisition sur la quote-part du Groupe dans la juste valeur de ces actifs, passifs et passifs éventuels de l'entreprise acquise à la date d'acquisition est comptabilisé à l'actif du bilan sous la rubrique « Goodwill ». Le goodwill se rapportant à l'acquisition d'entreprises associées est inclus dans la valeur des titres mis en équivalence. Il correspond essentiellement à des éléments non identifiables tels que le savoir-faire et l'expertise-métier des équipes. Les goodwill négatifs sont enregistrés immédiatement en résultat.

Les goodwill sont enregistrés dans la devise fonctionnelle de l'entité acquise.

Les frais d'acquisition sont comptabilisés immédiatement en charges lorsqu'ils sont encourus. Lors de chaque acquisition, le Groupe peut opter pour la comptabilisation d'un goodwill dit « complet », c'est à-dire que ce dernier est calculé en prenant en compte la juste valeur des intérêts minoritaires en date d'acquisition, et non pas uniquement leur quote-part dans la juste valeur des actifs et passifs de l'entité acquise.

Les goodwill ne sont pas amortis mais font l'objet d'un test de dépréciation dès l'apparition d'indices de pertes de valeur et au minimum une fois par an. Un test de dépréciation est réalisé pour l'unité génératrice de trésorerie (UGT) à laquelle le goodwill a été affecté, conformément à IAS 36, en comparant la valeur recouvrable et la valeur comptable de l'UGT. Une UGT est le plus petit groupe identifiable d'actifs qui génèrent des entrées de trésorerie largement indépendantes des entrées de trésorerie générées par d'autres actifs ou groupes d'actifs.

L'activité de Quotium Technologies est centralisée sur son seul segment de marché, les licences d'utilisation de logiciels et prestations de service associées, les tests de dépréciation des actifs ont été réalisés au niveau du groupe Quotium Technologies dans son ensemble.

Une perte de valeur comptabilisée au titre d'une Unité Génératrice de Trésorerie est affectée d'abord à la réduction de la valeur comptable de tout goodwill affecté à cette Unité Génératrice de Trésorerie, puis à la réduction de la valeur comptable des autres actifs de l'Unité, au prorata de la valeur comptable de chaque actif de l'Unité.

En cas de perte de valeur, la dépréciation enregistrée au compte de résultat est irréversible.

Pour les autres actifs incorporels identifiés lors d'opérations de regroupement d'entreprises, se reporter à la note 2.8 Immobilisations incorporelles.

2.8. Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition.

Elles sont amorties sur leur durée d'utilisation attendue par le Groupe. Cette durée est déterminée au cas par cas en fonction de la nature et des caractéristiques des éléments inclus dans cette rubrique.

En règle générale, l'amortissement des logiciels informatiques est pratiqué sur une durée de 1 à 2 ans selon le mode linéaire.

Les contrats de maintenance activés suite à des opérations de regroupement d'entreprises sont amortis linéairement sur leur durée de vie estimée : 5 ans pour les contrats de maintenance liés à la fusion 2007 soit jusqu'au 31/12/2012.

Frais de recherche et développement

Les frais de développement sont immobilisés en application de la norme IAS 38 et les frais de recherche sont maintenus dans les comptes de charges. Les frais de développement répondent aux critères de la norme :

- Faisabilité technique nécessaire à l'achèvement de l'immobilisation incorporelle en vue de sa mise en service ou de sa vente ;
- Intention d'achever l'immobilisation incorporelle et de l'utiliser ou la vendre ;
- Capacité à utiliser ou vendre l'immobilisation incorporelle ;
- Façon dont l'immobilisation incorporelle génèrera des avantages économiques futurs probables ;
- Disponibilité de ressources techniques, financières et autres appropriées pour achever le développement et utiliser ou vendre l'immobilisation incorporelle ;
- Capacité à évaluer de façon fiable les dépenses attribuables à l'immobilisation incorporelle.

Les frais de développement répondent aux six critères de la norme et sont donc activés. Ces frais correspondent principalement aux charges de personnel associées à la phase de rédaction technique et de qualification des nouveaux produits. Cette phase précède la commercialisation de nouvelles versions ou de nouveaux produits. Ces frais ne peuvent être engagés qu'à partir du moment où la faisabilité technique des logiciels développés a déjà été démontrée. Les frais avant la phase de rédaction technique et de qualification du produit sont enregistrés dans les charges de la période au cours de laquelle ils sont encourus.

Les frais de développement activés sont amortis linéairement sur 5 ans, correspondant à la durée moyenne de commercialisation des produits.

Les frais de recherche (en particulier la masse salariale des équipes dédiées à la recherche) sont entièrement passés en charges lorsqu'ils sont encourus. Le montant des dépenses de recherche et développement comptabilisées en charges de l'exercice s'élève à 1 498 K€ au titre de l'exercice 2012.

2.9. Immobilisations corporelles

Elles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).
Les amortissements sont calculés selon la durée réelle d'utilisation de l'immobilisation.

Eléments constitutifs	Durée	Mode
Agencements et installations	8 ans	Linéaire
Matériel de bureau	3 ans	Linéaire
Matériel informatique	3 ans	Dégressif
Mobilier	5 ans	Linéaire

2.10. Créances clients et dettes

Les créances et dettes à court terme sont valorisées à leur valeur nominale. Elles sont dépréciées sous forme de provision en cas de risque de non recouvrement. En particulier, les créances supérieures à six mois sont dépréciées à 100% par application du principe de prudence.

2.11. Autres actifs courants

Les autres actifs courants correspondent aux autres actifs devant être réalisés, consommés ou cédés dans le cadre du cycle normal d'exploitation ou dans les douze mois suivant la clôture de l'exercice.

2.12. Trésorerie et équivalents de trésorerie

Il s'agit des disponibilités qui consistent en des dépôts sur des comptes courants, complètement liquides.

Les placements financiers, qualifiés d'équivalents de trésorerie, correspondent au portefeuille de Sociétés d'Investissement à Capital Variable (SICAV) du Groupe. Le risque de moins-value est couvert le cas échéant par la constitution d'une provision. Ces SICAV sont mobilisables ou cessibles à tout moment et ne présentent pas de risque significatif de perte de valeur en cas d'évolution des taux d'intérêts.

Les ventes de placements financiers sont comptabilisées selon la méthode du « premier entré, premier sorti ».

2.13. Provisions

Les provisions correspondent aux passifs répondant aux critères suivants :

- le montant ou l'échéance ne sont pas fixés de manière précise ;
- l'incidence économique est négative pour le Groupe, c'est à dire que ce passif s'analyse comme une obligation du groupe à l'égard d'un tiers dont il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers, sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci.

2.14. Impôts

La société Quotium Technologies SA fait partie d'un groupe d'intégration fiscale. La charge d'impôt incluse dans la détermination du résultat net de l'exercice est égale au montant total des impôts courants et des impôts différés.

Les impôts différés sont calculés sur les différences temporaires existant à la date de clôture et provenant de l'écart entre les valeurs comptables des actifs et des passifs figurant au bilan consolidé et leurs valeurs fiscales, ainsi que sur les déficits fiscaux reportables. Les impôts différés actifs sont comptabilisés lorsqu'il est probable qu'un bénéfice imposable suffisant sera disponible pour permettre d'utiliser l'avantage de tout ou partie de ces actifs d'impôt différé.

Les actifs et passifs d'impôt différé sont compensés car le Groupe a un droit juridiquement exécutoire de compenser les actifs et passifs d'impôt exigible et les actifs et passifs d'impôts différés concernent les impôts sur le résultat prélevés par la même autorité fiscale.

La CET, instaurée par la loi de finances pour 2010, en remplacement de la taxe professionnelle, se compose de la contribution foncière des entreprises (CFE) et de la cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises (CVAE). La CFE, s'apparentant à la taxe professionnelle en matière de bases et de plafonnement, a été comptabilisée dans la rubrique Impôts & Taxes. La société a également qualifié la CVAE en tant que charge opérationnelle (donc hors champ de l'IAS 12).

2.15. Crédit d'impôt recherche

Le crédit d'impôt recherche est comptabilisé en autres produits d'exploitation conformément à la norme IAS 20.

2.16. Avantages au personnel

Régimes à cotisations définies

Les cotisations à payer dans le cadre d'un régime à cotisations définies se caractérisent par des versements à des organismes qui libèrent l'employeur de toute obligation ultérieure, l'organisme se chargeant de verser au salarié les montants qui lui sont dus. De ce fait, une fois les cotisations payées, aucun passif ne figure dans les comptes du Groupe.

Ces cotisations sont comptabilisées en charges lorsqu'elles sont encourues.

Régimes à prestations définies

Les engagements en matière de pensions, de compléments de retraite et d'indemnités de départ en retraite sont évalués en appliquant la méthode actuarielle des unités de crédit projetées conformément à la norme IAS 19.

Cette méthode présente la valeur actuelle probable des droits acquis, évalués en tenant compte des augmentations de salaires jusqu'à l'âge de départ à la retraite, des probabilités de départ et de survie. Les hypothèses propres à chaque régime tiennent compte des contextes économiques et démographiques locaux.

Les hypothèses actuarielles retenues pour déterminer l'engagement de la société sont les suivantes :

Hypothèses	2012	2011
Age de départ à la retraite	65 ans (départ volontaire)	65 ans (départ volontaire)
Profil de carrière	+2.5 %/an	+2.5 %/an
Turnover	De 0 à 100% en fonction de l'âge du salarié	De 0 à 100% en fonction de l'âge du salarié
Taux d'actualisation	3%	4.30%
Table de mortalité	INSEE TV/TD 2006-2008	INSEE TV/TD 2005-2007

Les droits sont calculés selon le barème des droits relatifs aux départs volontaires à la retraite.

L'indemnité pour chaque salarié partant à la retraite est proportionnelle à son ancienneté dans l'entreprise. Elle est égale au montant le plus favorable pour le salarié entre celle définie par la convention collective à laquelle est rattachée l'entreprise (SYNTEC) et celle définie par le code du travail.

La valeur inscrite au bilan au titre des avantages aux personnels et autres avantages à long terme correspond à la valeur actualisée des obligations futures.

Lorsque les avantages du régime sont améliorés, la quote-part des avantages complémentaires relatifs aux services passés rendus par les membres du personnel est comptabilisée en charges selon un mode linéaire sur la durée moyenne restant à courir jusqu'à ce que les droits correspondants soient acquis au personnel. Si les droits à prestations sont acquis immédiatement, le coût des avantages est comptabilisé immédiatement dans le compte de résultat.

Le Groupe a opté pour une comptabilisation des écarts actuariels intégralement en capitaux propres. Aucun avantage n'est à constater sur les filiales.

Rémunération des dirigeants

Les dirigeants comprennent les personnes qui sont à la clôture, ou qui ont été, au cours de l'exercice, membres du Conseil d'administration. Au 31 décembre 2012, le Conseil d'administration comprend 6 membres, dont un administrateur est également dirigeant de la société Seeker Security Ltd. Cette personne est la seule à percevoir une rémunération. Celle-ci se décompose comme suit :

En milliers d'euros	31/12/2012	31/12/2011
Rémunération brute totale (1)	103	91
Avantages postérieurs à l'emploi (2)	-	-
Indemnités de fin de contrat de travail (3)	-	-
Autres avantages à long terme (4)	-	-
Paiement en actions (5)	-	-

(1) Rémunérations, primes, indemnités, jetons de présence et avantages en nature payés au cours de l'exercice hors charges sociales patronales.

(2) L'engagement de retraites (impact net sur le compte de résultat).

(3) Charge enregistrée au compte de résultat au titre des provisions pour indemnités de départ ou de fin de contrat.

- (4) Charge enregistrée au compte de résultat au titre des provisions pour rémunérations et bonus conditionnels différés.
- (5) Charge enregistrée au compte de résultat au titre des plans d'options de souscription, d'achats d'actions ou d'attribution gratuite d'actions.

Nous vous rappelons qu'en rémunération de la vente de ses actions de la société Seeker Security Ltd, Monsieur Ofer Maor a bénéficié d'Obligations Remboursables en Actions (83 128 ORA I et 60 521 ORA II)

2.17. Estimations et hypothèses affectant les actifs et passifs

Pour préparer les informations financières conformément aux IFRS, la Direction du Groupe doit procéder à des estimations et faire des hypothèses qui affectent, d'une part, les montants présentés au titre des éléments d'actif et de passif ainsi que les informations fournies sur les actifs et passifs éventuels à la date d'établissement de ces informations financières et d'autre part, les montants présentés au titre des produits et charges de l'exercice.

La Direction revoit ses estimations et appréciations de manière régulière sur la base de son expérience passée ainsi que de divers autres facteurs jugés raisonnables, qui constituent le fondement de ses appréciations de la valeur comptable des éléments d'actif et de passif.

En raison des incertitudes inhérentes à tout processus d'évaluation, il est donc possible que les résultats réels puissent différer sensiblement de ces estimations en fonction d'hypothèses ou de conditions différentes.

Les estimations effectuées concernent plus particulièrement les tests de dépréciation des actifs incorporels et la valorisation des instruments financiers émis en rémunération de l'acquisition (cf. note 4.1)

Note 3. Regroupement d'entreprises avec Seeker Security Ltd

QUOTIUM TECHNOLOGIES a signé le 7 mars 2012 un accord avec les actionnaires de Seeker Security Ltd en vue d'acquérir 100% du capital de cette société. Cette acquisition a été financée par l'émission d'un emprunt obligatoire remboursable en actions (ORA) dont le mécanisme de remboursement est décrit au paragraphe 4.6 de la présente annexe. Cet accord a abouti à une prise de contrôle le 25 octobre 2012, correspondant à la date d'émission des ORA. L'acquisition a été comptabilisée dans les comptes consolidés du groupe QUOTIUM TECHNOLOGIES sur la base d'un arrêté comptable au 31 octobre 2012, établi selon le référentiel IFRS et audité par le réviseur légal.

Les frais d'acquisition, s'élevant à 99 milliers d'euros, ont été comptabilisés en résultat comme requis par IFRS3 révisée.

Nous vous rappelons que le principal objectif de l'acquisition de la société Seeker Security Ltd est de détenir 100% des droits de propriété intellectuelle du produit Seeker, produit au cœur de la stratégie de développement du Groupe.

L'absence de données historiques liée à la commercialisation récente du produit Seeker en fin d'année 2012, conjuguée à la conjoncture économique actuelle, ont conduit la société à retenir une approche prudente pour déterminer la juste valeur des actifs et passifs acquis ainsi que celle des instruments financiers émis pour financer l'acquisition.

La société a estimé la juste valeur des ORA à un prix inférieur au prix de souscription. Le coût du regroupement correspondant à la valeur des titres précédemment détenus par Quotium Technologies majoré de la juste valeur estimée des ORA à la date d'acquisition (1,6 € l'ORA), a ainsi été estimé à 1 028 milliers d'euros.

Pour rappel, le prix d'émission des ORA I et ORA II, fixé à 11.16 € à la date d'opération, résulte de la combinaison de plusieurs méthodes d'évaluation pour déterminer les valeurs ayant servi à la détermination de la parité d'échange. Cette parité a fait l'objet d'un rapport d'un expert indépendant qui s'est prononcé sur son caractère équitable.

L'estimation et la comptabilisation des ORA I et II à une juste valeur estimée selon des critères différents de ceux retenus pour le calcul de la parité d'échange n'a pas d'impact sur l'engagement de Quotium Technologies vis-à-vis des actionnaires en terme de nombre d'actions Quotium Technologies à émettre en rémunération de l'acquisition. Il est par ailleurs rappelé que les ORA I et II, ainsi que les intérêts liés, sont remboursables à leur échéance, exclusivement en actions de la société Quotium Technologies.

Le montant du goodwill résultant de l'acquisition s'établit ainsi à 2 616 milliers d'euros. L'allocation du prix d'acquisition a été déterminée sur la base des justes valeurs des actifs et des passifs repris à la date d'acquisition. A ce stade, aucun actif incorporel n'a été reconnu du fait d'un délai trop court entre la date de prise de contrôle et la date de clôture pour rassembler la documentation probante permettant de justifier les critères d'activation au regard des normes IFRS. Cette allocation provisoire sera ajustée en cas de modification de ces valeurs, en lien avec la situation existante à la date d'acquisition et au plus tard dans un délai de douze mois après cette date. Ces modifications de juste valeur pourront concerner notamment les actifs incorporels ainsi que les impôts différés.

L'impact de l'acquisition de Seeker Security Ltd sur la situation financière du groupe est résumé dans le tableau suivant :

(en milliers d'euros)	31/10/2012
Immobilisations corporelles et incorporelles	44
Actif courant	61
Trésorerie	162
Total actif	267
Dettes financières	-1 591
Passifs courants	-264
Total passif	-1 855
Total juste valeur des actifs nets acquis	-1 588
Prix d'acquisition (juste valeur estimée)	915
Titres précédemment détenus par Seeker	113
Goodwill	2 616

La société Seeker Security Ltd a contribué au résultat opérationnel du groupe QUOTIUM TECHNOLOGIES à hauteur de -142 milliers d'euros pour l'exercice 2012. Elle a en revanche eu une contribution quasi nulle au chiffre d'affaires.

Indicateurs du compte de résultat pro forma

L'information financière pro forma est présentée pour illustrer les incidences de ce rapprochement dans le résultat de QUOTIUM TECHNOLOGIES, si l'opération avait eu lieu au 1er janvier 2012.

Les principaux indicateurs du compte de résultat sont les suivants :

(en K€)	31/12/2012	Seeker Security Ltd (10 mois - 1/01 au 31/10/2012)	Indicateurs du compte de résultat pro forma consolidé 31/12/2012
	publié		
Chiffre d'affaires (CA)	5 364	0	5 364
Résultat opérationnel	-1 219	-801	-2 020
<i>% du CA</i>	-23%	N/A	-38%
Résultat net	-995	-838	-1 833

Principales hypothèses

Ces comptes pro forma ont été élaborés à partir des comptes consolidés QUOTIUM TECHNOLOGIES auxquels ont été ajoutés les comptes de la société Seeker Security Ltd.

Note 4. Commentaires sur les comptes

4.1. Immobilisations

(En milliers euros.)	Début exercice valeur brute	Acquisitions de la période	Actifs apportés par Seeker Security Ltd	Variation de périmètre (acquisition Seeker Security Ltd)	Cessions et transferts	Fin d'exercice valeur brute	Fin d'exercice valeur nette
Frais de développement	1 214					1 214	212
Licences logicielles	5 326	3	5			5 334	29
Contrats de maintenance	4 293					4 293	0
Goodwill	1 586			2 616		4 202	3 716
Immobilisations incorporelles	12 418	3	5	2 616	0	9 810	3 958
Matériel de bureau, informatique, mobilier	397	23	42			462	92
Immobilisations en cours	0					0	0
Immobilisations corporelles	397	23	42	0	0	462	92
Immobilisations financières	2 217	1	29	444	1 729	73	73
Total général	15 032	27	76	3 060	1 729	10 345	4 123

Immobilisations corporelles et incorporelles

La variation des immobilisations incorporelles brutes entre le 31/12/2011 et le 31/12/2012 est liée à l'acquisition de la société Seeker Security Ltd et correspond à la comptabilisation d'un goodwill de 2 616 K€ résultant de la prise en compte de la situation nette de la société au 31.10.2012 et de l'enregistrement à leur juste valeur des titres de la société.

Détail des contrats de maintenance

en milliers d'euros	Valeur brute Fin d'exercice	Amortissement	Valeur nette
Contrats de maintenance Quotium Technologies	336	336	0
Contrats de maintenance Technologies Software	3 957	3 957	0
Total contrats de maintenance	4 293	4 293	0

Détail des goodwill

(en milliers d'euros)	Valeur brute	Dépréciation	Valeur nette
Goodwill 2006 (fusion Quotium Technologies)	486	486	0
Goodwill 2007 (fusion Technologies Software)	887		887
Goodwill 2009 (Hi-Stor Technologies)	213		213
Goodwill 2012 (Seeker Security Ltd)	2 616		2 616
Total Goodwill	4 202	486	3 716

Conformément aux dispositions de la norme IAS 36 « dépréciation d'actifs », la valeur des immobilisations corporelles et incorporelles fait l'objet d'un test de dépréciation lorsqu'il existe des facteurs internes ou externes montrant que l'un de ces actifs a perdu de la valeur. Lorsque de tels facteurs existent, le Groupe calcule la valeur recouvrable de l'actif ou de l'unité génératrice de trésorerie (UGT) à laquelle l'actif appartient.

L'UGT retenue pour les goodwill est constituée du groupe Quotium Technologies dans son ensemble. La société évolue sur un secteur unique d'activité.

La valeur d'utilité est déterminée par la méthode des flux de trésorerie actualisés (D.C.F.) selon les principes suivants :

- les flux futurs de trésorerie actualisés après impôt sont établis à partir des plans prévisionnels d'activité à 5 ans élaborés par la direction du groupe selon des hypothèses prudentes.
- l'actualisation des flux de trésorerie est effectuée sur la base du coût moyen du capital.

Le taux de croissance utilisé est de 1% ; le taux d'actualisation après impôt ressort à 14,20 %. Il inclut un taux sans risque de 2,2 % (Bloomberg AA 10Y) et une prime de risque du marché actions de 5,9%.

La comparaison de la valeur comptable de l'UGT avec leur valeur d'utilité n'a abouti à aucune dépréciation au 31 décembre 2012.

Analyse de sensibilité

Une analyse de la sensibilité du calcul de la variation des paramètres a été réalisée et n'a pas fait apparaître de scénario probable dans lequel la valeur recouvrable de l'UGT deviendrait inférieure à sa valeur comptable. Les résultats synthétiques de ces simulations sont les suivants (en milliers d'euros) :

Impact de la variation du taux d'actualisation

Variation du taux d'actualisation	+0,5%	+1,0%	+1,5%	+2%
Impact sur la valeur d'utilité estimée	-440	-848	-1 226	-1 578
Dépréciation de l'UGT	Non	Non	Non	Non

Le taux marginal d'actualisation à utiliser pour que la valeur d'utilité soit égale à la valeur nette comptable de l'UGT est significativement supérieur à celui que le Groupe a utilisé dans ses tests de dépréciation.

Impact de la variation du taux de croissance long terme (LT)

Variation du taux de croissance LT	-0,5%	-1,0%	-1,5%	-2%
Impact sur la valeur d'utilité estimée	-289	-558	-808	-1 042
Dépréciation de l'UGT	Non	Non	Non	Non

Amortissements

Les amortissements se décomposent comme indiqué ci-dessous :

(en milliers d'euros)	Début exercice	Dotations aux amortissements et dépréciations	Reprises	Fin exercice
Frais de développement	876	126		1 002
Licences logicielles	5 278	26		5 304
Contrats de maintenance	3 502	791		4 293
Goodwill	486			486
Immobilisations incorporelles	10 142	943	0	11 085
Installations générales, agencements	9	4		13
Matériel de bureau, informatique, mobilier	305	52		357
Immobilisations corporelles	313	56	0	370
Total général	10 456	999	0	11 454

Immobilisations financières

La baisse des immobilisations financières est constituée d'une part du remboursement anticipé en date du 11 avril 2012 de l'emprunt de 1700 K€ octroyé par Quotium Technologies SA à sa société mère Technologies SAS et d'autre part de l'annulation des titres de participation et des avances dans la société Seeker Security Ltd (non consolidée l'exercice précédent).

Au 31/12/2012, les immobilisations financières sont constituées essentiellement des dépôts de garantie des bureaux pris en location.

4.2. Créances clients et comptes rattachés

Les clients et comptes rattachés sont constitués des éléments suivants :

(en milliers d'euros)	31/12/2012	31/12/2011
Clients et comptes rattachés	2 400	2 527
Provisions sur créances clients	-32	
Total	2 368	2 527

Au 31/12/2012, la totalité des créances clients est à échéance de moins d'un an (cf. § gestion des risques).

4.3. Autres actifs courants

Les autres actifs courants sont constitués des éléments suivants :

(en milliers d'euros)	31/12/2012	31/12/2011
Charges constatées d'avance	260	256
Taxes sur la valeur ajoutée	55	29
Compte-courant intégration fiscale	0	45 (a)
Autres produits à recevoir	9	10
	324	340
Autres créances s/l'Etat (autres impôts, taxes et versements assimilés)	30	12
Autres créances s/l'Etat (impôts sur les bénéfices)	236	319 (b)
Sous-total	266	331
TOTAL Autres Actifs Courants	590	671

(a) Au cours de l'exercice précédent, Quotium Technologies SA avait versé à sa maison-mère des acomptes de 45 K€ au titre de l'exercice 2011 dans le cadre de l'intégration fiscale. Ces acomptes ont été remboursés au cours de l'exercice 2012.

(b) Au 31 décembre 2012, les autres créances sur l'Etat sont constituées principalement du crédit d'impôt recherche (232 K€) de l'année 2012, comptabilisés conformément à la norme IAS 20.

4.4. Trésorerie et équivalents de trésorerie

La direction financière du Groupe cherche à optimiser ses placements de trésorerie disponibles tout en maintenant une trésorerie suffisante pour répondre à ses obligations financières à court terme.

La trésorerie et équivalents de trésorerie se détaillent comme suit :

en milliers d'euros	31/12/2012	31/12/2011
Comptes courants bancaires	543	64
Placements financiers (SICAV)	2 563	2 260
Total	3 106	2 325

Les placements répondent à la définition de la norme IAS 7. Ils sont constitués d'OPCVM possédant la classification AMF « Monétaire Euro ». Il s'agit de placements à court terme (valorisation quotidienne) et dont la sensibilité aux évolutions de taux est faible. La sortie de ces placements peut se faire à tout moment et sans coût pour la société.

Les gains réalisés sur les placements financiers ont été enregistrés en produits financiers pour 6 K€ sur l'exercice 2012.

Ils sont par ailleurs valorisés au bilan à leur juste valeur, sans impact significatif sur les comptes au 31 décembre 2012.

4.5 Actifs et passifs financiers

Le tableau ci-dessous présente une ventilation des actifs et passifs financiers comptabilisés au bilan selon les catégories d'évaluation définies par la norme IAS 39 :

31/12/2012 (en milliers d'euros)	Valeur au bilan	Juste valeur
<u>Actifs</u>		
Titres de participation	0	0
Prêts	0	0
Dépôts et cautionnement	73	73
Créances clients et comptes rattachés	2 368	2 368
Autres actifs courants	590	590
Impôts courants	0	0
Autres disponibilités	543	543
VMP à la juste valeur	2 563	2 563
TOTAL	6 137	6 137
<u>Passifs</u>		
Avances remboursables	860	860
Emprunt bancaire	0	0
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	542	542
Personnel et comptes rattachés	307	307
Dettes envers les organismes sociaux	330	330
Dettes fiscales de TVA et autres impôts et taxes assimilées	513	513
Autres passifs courants	107	107
Produits constatés d'avance	2 946	2 946
TOTAL	5 606	5 606

La juste valeur des créances clients, dettes fournisseurs et autres actifs et passifs courants est assimilée à leur valeur au bilan. En effet, leur échéance est principalement inférieure à un an.

Les dépôts sont réactualisés en fonction des indices prévus par les baux auxquels ils se rattachent.

Les disponibilités consistent en des dépôts sur des comptes courants ou des placements liquides (SICAV, compte à terme). Elles sont valorisées à leur juste valeur au bilan.

Les passifs financiers sont constitués de dettes à court terme et n'ont pas lieu d'être réévalués.

4.6. Capital

Le capital est constitué de 1 261 890 actions ordinaires dont la valeur nominale est de 1,60 €.

Le Groupe gère la structure de son capital et fait les ajustements nécessaires en fonction des conditions économiques et des caractéristiques de risque de ses principaux actifs.

Dans le but de maintenir ou d'ajuster la structure du capital, le Groupe peut décider de verser des dividendes aux actionnaires, émettre de nouvelles actions et acheter ou vendre ses propres actions.

Pour rappel, la répartition du capital est la suivante :

Actionnaires	% du capital
Technologies SAS	95,07%
Autres actionnariat au nominatif	0,79%
Actionnariat au porteur	4,14%
TOTAL	100%

Emission d'un emprunt obligataire remboursable en actions

L'Assemblée Générale du 6 août 2012 a approuvé un projet d'émission d'emprunt obligataire remboursable en actions en rémunération de l'acquisition des actions de la société Seeker Security Ltd. Les actionnaires de la société Seeker Security Ltd ont reçu 572 079 ORA souscrites en 2 tranches :

- 390 516 ORA (dites les ORA I) réservées à tous les actionnaires actuels de la société Seeker Security Ltd, remboursables le 2 janvier 2014 (date Echéance I) à raison d'une (1) action pour une (1) ORA I, avec faculté de remboursement anticipé à l'initiative de QUOTIUM TECHNOLOGIES;
- 181 563 ORA (dites les ORA II) réservées aux 3 actionnaires Fondateurs de la société Seeker Security Ltd, en fonction de l'atteinte de certains objectifs, remboursables le 2 mai 2015 (date Echéance II) ou au plus tard le 2 mai 2016 à raison d'une (1) action pour une (1) ORA II avec faculté de remboursement anticipé à l'initiative de QUOTIUM TECHNOLOGIES.

Les Fondateurs recevront des ORA I et des ORA II. La souscription des ORA II est toutefois soumise à l'atteinte d'au moins l'un des objectifs suivants pendant la période écoulée entre le 1er octobre 2011 et le 31 décembre 2014:

- la vente du Software Seeker ou sa location pour une durée de douze (12) mois au minimum, à vingt (20) Clients Majeurs au moins (définis comme étant des entités économiques réalisant un chiffre d'affaires annuel d'au moins cinq cent millions (500 000 000) de dollars américains),
- ou, la réalisation d'un chiffre d'affaires cumulé par QUOTIUM TECHNOLOGIES et sa filiale Seeker Security Ltd, relatif à toutes les opérations commerciales concernant le Software Seeker, d'un montant supérieur à cinq millions (5 000 000) d'euros.

Si l'un au moins des objectifs visés ci-dessus n'a pas été atteint au terme de la période comprise entre le 1er octobre 2011 et le 31 décembre 2014, alors un délai supplémentaire de douze (12) mois sera ouvert afin de permettre la réalisation de l'un d'entre eux au moins sur la période comprise entre le 1er octobre 2011 et le 31 décembre 2015 au plus tard.

Si aucun des objectifs susvisés ne pouvait être constaté, soit pendant la période écoulée entre le 1er octobre 2011 et le 31 décembre 2014, soit au plus tard pendant la période écoulée entre le 1er

octobre 2011 et le 31 décembre 2015, alors les ORA II ne conféreront plus aucun droit à leurs titulaires et, en conséquence, les ORA II perdront toute valeur, les titulaires de ces ORA II ne détiendront plus aucune créance à ce titre à l'encontre de la société QUOTIUM et lesdites ORA II ne donneront alors lieu à aucun remboursement de quelque nature que ce soit à la charge de la société QUOTIUM.

A l'issue de l'opération, si l'ensemble des conditions venaient à être vérifiées, les actionnaires de la société Seeker Security Ltd détiendront 31.19 % du capital de QUOTIUM TECHNOLOGIES. Les intérêts sur les obligations ne feront pas l'objet d'un versement en numéraire. Ils sont capitalisés au taux de 2 %. Les ORA intègrent le montant des intérêts.

Il n'existe aucune autre valeur mobilière pouvant donner accès au capital social de la société.

Les ORA n'ont pas d'effet dilutif sur le résultat par action.

4.7. Provisions pour risques et charges

En milliers d'euros	Début exercice	Dotations	Reprise sans objet	Reprise utilisée	Fin exercice
Provision risques et charges	483	338		179	642
Total	483	338		179	642

Au 31 décembre 2012, les provisions pour risques et charges sont constituées des avantages postérieurs à l'emploi et de coûts salariaux.

Ces avantages postérieurs à l'emploi ont été déterminés au 31/12/2012 par un actuaire reconnu sur la place.

Le montant de la provision retraite s'élève à 327 K€ au 31 décembre 2012 contre 279 K€ au 31 décembre 2011. Cette variation se décompose comme suit :

(en milliers d'euros)	31/12/2012
Engagement total comptabilisé à l'ouverture de l'exercice	279
Coût des services rendus au cours de l'exercice	15
Charges d'intérêts	12
Ecarts actuariels (départs, taux d'actualisation...)	21
Engagement total comptabilisé à la clôture de l'exercice	327

Aucune indemnité de départ n'a été versée au cours de l'exercice.

4.8. Emprunts / Avances remboursables

Ce poste est constitué des éléments suivants :

- les avances remboursables d'OSEO s'élevant à 330 K€ au 31/12/2012 sont remboursées selon un échéancier défini contractuellement. Un minimum forfaitaire garanti a été remboursé pour

86 K€ au cours de l'exercice. Les autres échéances sont conditionnées au succès commercial du logiciel développé (Seeker).

- l'avance remboursable de l'OCS (organisme public israélien finançant la R&D) pour 541 K€.

4.9. Impôts différés

Analyse de la charge d'impôt

(En milliers d'euros)	31/12/2012	31/12/2011
Impôts courants	-1	-2
Impôts différés	260	368
Produit (charge) réel d'impôt	259	366

Les impôts courants correspondent à l'impôt de la filiale Quotium Corp.

Rationalisation de la charge d'impôt

(en milliers d'euros)	31/12/2012	31/12/2011
Résultat net consolidé	-995	-516
Produit (charge) réel d'impôt	259	366
Résultat net avant impôt des activités	-1 254	-882
Taux d'impôt théorique de la société mère	33,33%	33,33%
Produit (charge) théorique d'impôt	-418	294
<i>Eléments en rapprochement</i>		
Différences permanentes (dont crédit d'impôt recherche)	-78	90
Annulation de l'activation des déficits fiscaux des périodes antérieures de Quotium Technologies Ltd	124	
Effet des pertes fiscales de la période de Quotium Technologies Ltd et Seeker Security Ltd non reconnues	71	
Effet des différentiels de taux d'impôt	45	-16
Autres différences	-3	
Produit (charge) réel d'impôt	-259	366

Origine des impôts différés actifs et passifs

(en milliers d'euros)	31/12/2012	31/12/2011
Reports fiscaux déficitaires activés	135	159
Provisions retraites et autres avantages au personnel	109	93
Différences temporaires fiscales	47	29
Actifs incorporels identifiés	-71	-376
Autres	-261	-228
Actifs et passifs d'impôts nets	-41	-323

Reports déficitaires

Les déficits fiscaux de Quotium Technologies Ltd n'ont pas donné lieu à activation. En effet, la période de recouvrement du déficit risque d'excéder 5 ans.

La prise de contrôle de la société Seeker Security Ltd ayant été faite à une date proche de la clôture des comptes 2012, les informations nécessaires à l'activation du déficit de la société n'ont pu être collectées.

Toutefois, la société QUOTIUM TECHNOLOGIES pourra réviser sa position en fonction de l'évolution de la situation financière de ses filiales.

Le montant total des actifs d'impôts différés non activés au titre des reports déficitaires s'élève à 644 milliers d'euros.

Les reports déficitaires des sociétés Agile Load, Quotium Corp, QUOTIUM TECHNOLOGIES SA ont été activés sur la base de nos prévisions budgétaires.

Evolution en 2012

	31/12/2011	Résultat consolidé	Autres mouvements	31/12/2012
(en milliers d'euros)				
Impôt différés actifs	128	-111	22	39
Impôts différés passifs	-451	371		-80
Actifs et passifs d'impôts nets	-323	260	22	-41

4.10. Produits constatés d'avance

Il s'agit des contrats de maintenance facturés terme à échoir et relatifs à des périodes postérieures au 31 décembre 2012.

4.11. Chiffre d'affaires

Chiffres d'affaires	2 012	2 011
Produits logiciels	1 554	1 621
Services et maintenance	3 810	3 811
	5 364	5 432

Le chiffre d'affaires 2012 à 5.4 M€ est stable par rapport à l'exercice 2011 avec des résultats contrastés par pays. Un seul client représente plus de 10% du chiffre d'affaires.

La ventilation du chiffre d'affaires par zone géographique est présentée dans la note 4.16.

4.12. Charges de personnel et avantages

(en milliers d'euros)	2012	2011
Salaires et traitements	2 296	2 333
Charges sociales	995	1 008
Total	3 291	3 341
Effectifs moyens Groupe (ETP)	33	35

Les effectifs de la société Seeker Security Ltd ne pèsent dans les charges de personnel qu'à compter du 25/10/2012.

La ventilation des effectifs moyens (ETP) est la suivante au 31 décembre 2012 :

Répartition des effectifs moyens	2012	2011
Cadres	31	33
ETAM	2	2
Total	33	35

Les effectifs à fin de période du groupe s'établissent à 47 personnes.

4.13. Dotations aux amortissements et provisions

Les dotations aux amortissements et provisions se présentent comme suit :

(En milliers d'euros).	2012	2011
Immobilisations incorporelles	955	959
Immobilisations corporelles	43	42
Dotations aux amortissements	998	1 001
Dotations aux provisions	110	149
Total	1 108	1 150

Les dotations aux amortissements et provisions des immobilisations incorporelles sont liées principalement à l'amortissement des contrats de maintenance pour 791 K€ (l'exercice 2012 étant la dernière année d'amortissement).

Les immobilisations corporelles et incorporelles acquises dans le cadre du regroupement avec la société Seeker Security Ltd ont été enregistrées à leur valeur nette comptable au 31/10/2012.

4.14. Autres charges et produits d'exploitation

Les autres produits d'exploitation se décomposent ainsi :

(en milliers d'euros)	31/12/2012	31/12/2011
Subvention	29	13
Crédits impôts (recherche)	232	288
Moyens Généraux	78	(a)
Autres produits	1	
	340	301

(a) Les équipes administratives et financières transférées à QUOTIUM TECHNOLOGIES SA au 1^{er} janvier 2012 réalisent des prestations de moyens généraux pour les sociétés affiliées.

4.15. Résultat financier

en milliers d'euros	2012	2011
Revenus des valeurs mobilières (incl. mouvements sur plus-value des VMP)	6	23
Intérêts sur prêts	25	21
Net des gains et pertes de change	-55	-31
Charges d'intérêts liées aux engagements retraite	-12	-14
Total	-36	-1

Les excédents de trésorerie de l'exercice ont été investis en équivalents de trésorerie et placements financiers et ont généré des produits financiers pour 6 K€ au titre de l'exercice 2012 versus 23 K€ sur l'exercice 2011.

4.16. Information sectorielle

Il n'y a pas de secteur opérationnel répondant aux critères de la norme IFRS 8. Le suivi de la performance financière, des risques et opportunités est effectué au niveau global de l'entreprise. Le Groupe évolue sur un secteur unique d'activité : les ventes de licences d'utilisations de logiciels et les prestations de services associées.

Ventilation du chiffre d'affaires par zone géographique

Chiffres d'affaires par pays	2 012	2 011
France	4 848	4 877
Royaume-Uni	329	287
Etats-Unis	179	268
Israël	8	0
TOTAL	5 364	5 432

Ventilation des actifs non courants par zone géographique

	2 012	2 011
France	4 049	4 563
Royaume-Uni	0	134
Etats-Unis	18	7
Israël	95	0
TOTAL	4 162	4 704

4.17. Engagements hors bilan

Obligations contractuelles (en milliers d'euros)	Total	A moins d'1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Contrat de location simple	195	138	57	

Les loyers restant à courir jusqu'à la fin de la troisième période triennale du bail de location immobilière (s'achevant le 31/05/2014) s'élèvent à 195 K€. Les superficies louées par la société Technologies à la société QUOTIUM TECHNOLOGIES ont été revues à la baisse à compter du 1^{er} avril 2012.

Il n'existe pas d'engagements contractuels pour l'acquisition d'immobilisations corporelles ou incorporelles.

Le nombre d'heures dû aux salariés au titre du droit individuel à la formation, n'ayant pas fait l'objet d'une demande de la part des salariés, s'élève à 2 092 heures au 31/12/2012. 40 heures ont été utilisées au cours de l'exercice 2012 portant principalement sur des thématiques techniques.

Dans le cadre de l'acquisition par QUOTIUM TECHNOLOGIES des titres composant le capital de la société de droit israélien Seeker Security Ltd, la société QUOTIUM TECHNOLOGIES s'est engagée, aux termes d'un Trust Agreement en date du 25 octobre 2012, vis-à-vis de l'organisme de droit israélien ESOP à mettre en œuvre et faire respecter une procédure prévoyant que le produit de la vente des actions résultant des ORA I ne pourra pas être libéré entre les mains de leurs détenteurs sans que le montant de l'imposition due en Israël au titre de cet événement n'ait été préalablement provisionné auprès d'ESOP.

4.18. Transactions entre parties liées

Technologies

La société Technologies est l'actionnaire principal de QUOTIUM TECHNOLOGIES. Le dirigeant de la société Technologies est M. Michel Tibérini, Président Directeur Général de QUOTIUM TECHNOLOGIES.

Les contrats (assistance administrative et le bail) conclus entre ces deux sociétés sont des conventions courantes conclues à des conditions normales.

en milliers d'euros	31/12/2012	31/12/2011
<i>Flux de l'exercice</i>		
Prestations comptables	65	0
Intérêts d'emprunt	7	18
Loyers et charges des locaux à Courbevoie	(306)	(381)
Fourniture de prestations administratives (moyens généraux et politique globale de stratégie commerciale) par la société Technologies	(400)	(450)
<i>Soldes bilantiels</i>		
Prêt	0	1 700
Créances clients	0	0
Compte-courant d'intégration fiscale	0	45
Dettes fournisseurs	(11)	(3)

La société TECHNOLOGIES SAS a remboursé, de manière anticipée, son emprunt de 1.7 M€ à la société QUOTIUM TECHNOLOGIES SA en date du 11 avril 2012.

Quotium Technologies Inc.

QUOTIUM TECHNOLOGIES SA et Quotium Technologies Inc ont pour dirigeant commun M. TIBERINI sans aucun lien capitalistique entre elles.

Les transactions communes sont les suivantes :

en milliers d'euros	31/12/2012	31/12/2011
<i>Flux de l'exercice</i>		
Contrat de royalties	24	30
<i>Soldes bilantiels</i>		
Créances clients	24	0

4. 19. Honoraires des commissaires aux comptes

Honoraires des commissaires aux comptes et des membres de leur réseau pris en charge par le groupe QUOTIUM TECHNOLOGIES (en milliers d'euros) :

en milliers d'euros	Cecaudit				Grant Thornton							
	Montant (HT)		%		Montant (HT)		%		Montant (HT)		%	
	2012		2011		2012		2011		2012		2011	
Audit, Commissariat aux comptes Certification, examen des comptes												
Emetteur	16	100%	16	100%	24	80%	23	100%				
Autres diligences et prestations directement liées à la mission de Commissaire aux comptes					6	20%						
Emetteur Filiales intégrées globalement												
Sous-total	16	100%	16	100%	30	100%	23	100%				
Autres prestations rendues par les réseaux aux filiales intégrées globalement												
Acquisition, juridique et fiscal Autres												
Sous-total	-	0%	-	0%	-	0%	-	0%	-	0%	-	0%
Total	16	100%	16	100%	30	100%	23	100%				

4.20. Gestion des risques (risque de liquidité, risque de crédit, risque de taux d'intérêts)

Risque de crédit

La société ne présente pas de risque de crédit. Elle n'a pas recours à l'endettement extérieur.

Risque de liquidité

A ce jour la société QUOTIUM TECHNOLOGIES ne présente pas de risque de liquidité. Sa trésorerie et ses équivalents de trésorerie s'élèvent à 3 106 K€ au 31/12/2012.

L'analyse des créances clients échues en montant net de provisions sur créances clients est résumée ci-après :

	ECHEANCES				
	TOTAL	NON ECHUES	< 30 jours	31-60 jours	> 61 jours
Au 31/12/2012	2 368	1 139	1 224	8	
en % du total	100%	48%	52%		
	TOTAL	NON ECHUES	< 30 jours	31-60 jours	> 61 jours
Au 31/12/2011	2527	1414	1086	19	9
en % du total	100%	56%	43%	1%	0

Au 31/12/2012, près de 99% des créances ont une échéance inférieure ou égale à 30 jours. Il n'y a pas de créance supérieure à 6 mois. Elles font l'objet le cas échéant d'une provision.

Risque de taux

Les équivalents de trésorerie ne présentent pas de risque significatif de variation de valeur en cas de variation des taux d'intérêt (cf. note 4.4). Les principaux critères de classification en équivalents de trésorerie (caractère négligeable du risque de variation de valeur, existence de valeurs liquidatives quotidiennes ou hebdomadaires ...) ont été revus au 31/12/2012.

Risque de change

Du fait de la faible contribution des filiales étrangères dans les comptes consolidés, le groupe est peu exposé au risque de change. La conversion en euros des comptes des filiales Quotium Technologies Ltd, Quotium Corp et Seeker Security Ltd a un impact non matériel dans le poste réserves de conversion des comptes consolidés.

4.21. Evénements postérieurs à la clôture

Un contrat de location-gérance a été signé le 25/01/2013, avec effet au 1^{er} janvier 2013, entre les sociétés QUOTIUM TECHNOLOGIES SA et Quotium DataSentry pour l'exploitation du fonds de commerce de l'activité StorSentry.

Rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes consolidés

Quotium Technologies

Exercice clos le 31 décembre 2012

Aux Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2012 sur :

- le contrôle des comptes consolidés de la société **Quotium Technologies**, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- la vérification spécifique prévue par la loi.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le Conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

1 OPINION SUR LES COMPTES CONSOLIDÉS

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes consolidés. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes consolidés de l'exercice sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

2 JUSTIFICATION DES APPRÉCIATIONS

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

- Votre société a procédé au cours de l'exercice à l'acquisition de la société Seeker Security et à l'affectation provisoire du coût d'acquisition, par application de la méthode de l'acquisition prescrite par la norme IFRS 3 Révisée, comme décrit dans le paragraphe 2.7 et la note 3 de l'annexe aux comptes consolidés. Nous avons examiné, dans le contexte de cette acquisition, les modalités de valorisation ainsi que les modalités d'identification et de valorisation des actifs, passifs éventuels comptabilisés en date d'acquisition, ainsi que la détermination du goodwill provisoire à cette date et l'information liée présentée dans les notes de l'annexe.
- Les paragraphes 2.7, 2.17 et la note 4.1 de l'annexe aux comptes consolidés décrivent la méthode d'évaluation des actifs d'exploitation et des goodwill. Nos travaux ont consisté à examiner cette méthode, à apprécier les données et hypothèses retenues ainsi que les évaluations qui en résultent. Nous avons par ailleurs vérifié que les notes aux états financiers donnent une information appropriée.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes consolidés, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

3 VÉRIFICATION SPÉCIFIQUE

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, à la vérification spécifique prévue par la loi des informations relatives au groupe, données dans le rapport de gestion.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Paris et Champs-sur-Marne, le 29 avril 2013

Les Commissaires aux Comptes

Grant Thornton

Membre français de Grant Thornton International

Cecaudit International

Pascal Leclerc
Associé

Caroline Fontaine-Sekalski
Associée

COMPTES ANNUELS

Bilan Actif

RUBRIQUES	BRUT	Amortissements	Net (N) 31/12/2012	Net (N-1) 31/12/2011
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concession, brevets et droits similaires	5 329 025	5 312 522	16 504	47 630
Fonds commercial	5 779 132	56 406	5 722 726	5 722 726
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
TOTAL immobilisations incorporelles :	11 108 157	5 368 928	5 739 230	5 770 356
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriel Autres				
Autres immobilisations corporelles	400 632	350 165	50 467	78 650
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
TOTAL immobilisations corporelles :	400 632	350 165	50 467	78 650
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres participations	1 065 972	1 489	1 064 483	113 157
Créances rattachées à des participations	1 977 679	772 822	1 204 857	
Autres titres immobilisés				
Prêts				2 031 000
Autres immobilisations financières	62 673		62 673	63 502
TOTAL immobilisations financières :	3 106 324	774 311	2 332 014	2 207 659
ACTIF IMMOBILISÉ	14 615 113	6 493 403	8 121 710	8 056 665
STOCKS ET EN-COURS				
CRÉANCES				
Avances, acomptes versés sur commandes				
Créances clients et comptes rattachés	2 312 761		2 312 761	2 313 418
Autres créances	324 056		324 056	407 763
TOTAL créances :	2 636 817		2 636 817	2 721 181
DISPONIBILITÉS ET DIVERS				
Valeurs mobilières de placement	2 562 729		2 562 729	2 259 058
Disponibilités	384 927		384 927	32 568
Charges constatées d'avance	239 144		239 144	238 576
TOTAL disponibilités et divers :	3 186 800		3 186 800	2 530 202
ACTIF CIRCULANT	5 823 617		5 823 617	5 251 383
Écarts de conversion actif	66 464		66 464	82 582
TOTAL GENERAL	20 505 195	6 493 403	14 011 792	13 390 629

Bilan Passif

RUBRIQUES	Net (N) 31/12/2012	Net (N-1) 31/12/2011
SITUATION NETTE		
Capital social ou individuel dont versé : 2 019 024	2 019 024	2 019 024
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	3 775 029	3 775 029
Réserve légale	201 903	201 903
Report à nouveau	1 818 571	1 690 822
Résultat de l'exercice	-62 613	127 749
TOTAL situation nette :	7 751 914	7 814 527
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES	11 915	8 852
CAPITAUX PROPRES	7 763 829	7 823 379
Produits des émissions de titres participatifs	915 327	
Avances conditionnées	329 900	416 400
AUTRES FONDS PROPRES	1 245 227	416 400
Provisions pour risques	380 851	286 832
Provisions pour charges	327 496	279 155
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	708 347	565 987
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	335 518	334 378
Dettes fiscales et sociales	1 017 012	1 090 949
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		20 197
Autres dettes	105 217	150 257
TOTAL dettes diverses :	1 457 748	1 595 781
PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE	2 836 641	2 988 631
DETTES	4 294 389	4 584 412
Ecarts de conversion passif		451
Total GENERAL	14 011 792	13 390 629

Compte de Résultat (Première partie)

RUBRIQUES	France	Export	Net (N) 31/12/2012	Net (N-1) 31/12/2011
Production vendue de services	4 363 907	626 577	4 990 483	4 879 065
Chiffres d'affaires nets	4 363 907	626 577	4 990 483	4 879 065
Subventions d'exploitation			8530	13 372
Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges			179 250	14 807
Autres produits			215 294	296 326
PRODUITS D'EXPLOITATION			5 393 557	5 203 570
Autres achats et charges externes			2 223 502	1 738 235
TOTAL charges externes :			2 223 502	1 738 235
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILÉS			116 473	127 719
CHARGES DE PERSONNEL				
Salaires et traitements			1 900 081	2 208 251
Charges sociales			973 673	988 234
TOTAL charges de personnel :			2 873 754	3 196 485
DOTATIONS D'EXPLOITATION				
Dotations aux amortissements sur immobilisations			75 747	61 118
Dotations aux provisions pour risques et charges			337 728	179 250
TOTAL dotations d'exploitation :			413 475	240 368
AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION			36 084	34 307
CHARGES D'EXPLOITATION			5 663 289	5 337 113
RÉSULTAT D'EXPLOITATION			-269 731	-133 542

Compte de Résultat (Seconde partie)

RUBRIQUES	Net (N) 31/12/2012	Net (N-1) 31/12/2011
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	-269 731	-133 542
PRODUITS FINANCIERS		
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé	52 285	44 358
Autres intérêts et produits assimilés	3 842	16 512
Reprises sur provisions et transferts de charges	82 582	97 365
Différences positives de change	2 754	332
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	3 636	5 261
	145 099	163 829
CHARGES FINANCIÈRES		
Dotations financières aux amortissements et provisions	163 769	202 560
Intérêts et charges assimilés	14	42
Différences négatives de change	3513	20 749
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	167 296	223 351
RÉSULTAT FINANCIER	-22 197	-59 522
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPOTS	-291 929	-193 064
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	79	110
Reprises sur provisions et transferts de charges	2 074	38 536
	2 153	38 646
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	5 136	4 963
	5 136	4 963
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	-2 983	33 684
Impôts sur les bénéfices	-232 299	-287 130
TOTAL DES PRODUITS	5 540 809	5 406 046
TOTAL DES CHARGES	5 603 422	5 278 296
BENEFICE OU PERTE	-62 613	127 749

REGLES ET METHODES COMPTABLES

1. Hypothèses de base

Les comptes annuels ont été établis dans le but de donner une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de l'entreprise. Les principes généraux de prudence, de régularité et de sincérité ont été respectés et les hypothèses suivantes ont été retenues :

- Continuité de l'exploitation,
- Permanence des méthodes,
- Indépendance des exercices,
- Non compensation,
- Intangibilité du bilan d'ouverture.

2. Règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels

Ces comptes annuels arrêtés au 31 Décembre 2012 ont été établis en conformité avec les règles générales d'établissement et de présentation des comptes :

§ PCG 1999 approuvé par arrêté ministériel du 22 juin 1999,

§ Loi n°83 353 du 30 avril 1983,

§ Décret 83 1020 du 29 novembre 1983,

§ Règlements comptables :

- o 2000-06 et 2003-07 sur les passifs,
- o 2002-10 sur l'amortissement et la dépréciation des actifs,
- o 2004-06 sur la définition, la comptabilisation et l'évaluation des actifs.

3. Méthodes d'évaluation

La méthode de base retenue pour l'entrée et l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité a été la méthode des coûts historiques. La monnaie de présentation est l'euro.

3.1. Immobilisations incorporelles et corporelles

La valeur brute des éléments de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine.

Les immobilisations sont amorties sur leur durée d'utilisation attendue par la société.

L'amortissement des logiciels informatiques est pratiqué selon le mode linéaire. La durée d'amortissement diffère s'il s'agit de logiciels nécessaires au fonctionnement de la société ou développés ou acquis en vue de leur commercialisation.

Les frais de recherche et de développement ne sont pas immobilisés. Ils sont comptabilisés dans les postes de charges par nature au fur et à mesure des dépenses.

Le fonds de commerce est constitué principalement :

- des éléments incorporels transmis par la société Technologies Software, lors de l'opération de fusion-absorption de 2007, pour 5 100 K€.
- du fonds de commerce de la société Hi-Stor Technologies, acquis le 17/11/2009 et comptabilisé pour 213 K€.

Les fonds de commerce font l'objet d'une provision pour dépréciation lorsque leur valeur d'utilité est inférieure à leur valeur nette comptable. La valeur d'utilité est estimée en fonction des flux de trésorerie futurs et des prévisions budgétaires.

3.2. Immobilisations financières

Les immobilisations financières sont principalement constituées de titres de participation, de créances rattachées à des participations ou de prêts à des filiales, participations ou parties liées.

Les titres de participation acquis à titre onéreux sont comptabilisés à leur coût d'acquisition. Les frais d'acquisition sont comptabilisés immédiatement en charge lorsqu'ils sont encourus. Ils se sont élevés à 84 K€ pour l'acquisition des titres de la société SEEKER SECURITY LTD.

Les titres de participation acquis par voie d'échange sont comptabilisés à leur juste valeur.

Si la valeur d'inventaire des immobilisations financières devient inférieure à la valeur comptable, une provision est constatée pour la différence.

La valeur d'inventaire des créances rattachées à des participations, des prêts ou titres de participation est déterminée en fonction de leur perspective de recouvrement.

3.3. Amortissements

Les amortissements sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif selon la durée réelle d'utilisation de l'immobilisation.

Nature des immobilisations	Durée	Mode
Logiciels :		
- pour les besoins de fonctionnement	1 an	Linéaire
- développés ou acquis en vue de leur commercialisation	5 ans	Linéaire
Agencements et installations	8 ans	Linéaire
Matériel de bureau	3 ans	Linéaire
Matériel informatique	3 ans	Dégressif
Mobilier	5 ans	Linéaire

3.4. Créances et dettes

Les créances et les dettes sont enregistrées pour leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable, notamment en cas de risque de non recouvrement des créances.

3.5. Conversion des éléments en devises

Les transactions en devises étrangères sont converties au taux de change applicable à la date de transaction. Les créances et dettes en devises à la clôture sont converties au taux de

change de clôture. Les différences de change résultant de la conversion sont comptabilisées en « écart de conversion actif ou passif » et donnent lieu le cas échéant à la constitution d'une provision pour risque.

3.6. Impôts différés

Selon les normes comptables françaises en vigueur, la société ne comptabilise pas dans ses comptes annuels d'impôt différé mais uniquement les impôts exigibles.

3.7. Disponibilités et valeurs mobilières de placement

Les disponibilités consistent en des dépôts sur des comptes courants ou des placements liquides (SICAV, comptes à terme...). La société s'est constituée un portefeuille de SICAV. Ces SICAV sont considérées comme des valeurs mobilières de placement (VMP). Elles figurent au bilan à leur coût d'acquisition ou à leur valeur de marché si celle-ci est inférieure. Les ventes de VMP sont comptabilisées selon la méthode du premier entré, premier sorti. Les moins-values latentes sur VMP sont provisionnées, alors que les plus-values latentes ne sont pas comptabilisées.

3.8. Autres fonds propres

L'émission des Obligations Remboursables en Actions (ORA) constituent des « autres fonds propres » s'agissant de fonds destinés à être comptabilisés sans possibilité de remboursement en numéraire et sans que le(s) prêteur(s) puisse(nt) demander le remboursement. Le remboursement sera effectué en actions nouvellement émises de la société émettrice Quotium Technologies.

3.9. Provisions réglementées

Elles sont constituées des amortissements dérogatoires. L'amortissement comptable des immobilisations corporelles est effectué d'après le mode linéaire. L'amortissement selon le mode dégressif est utilisé pour le calcul de l'amortissement fiscal des biens qui peuvent en bénéficier. La différence entre l'amortissement fiscal et comptable est enregistrée en amortissements dérogatoires.

3.10. Provisions pour risques et charges

Les provisions correspondent aux passifs répondant aux critères suivants :

- le montant ou l'échéance ne sont pas fixés de manière précise ;
- l'incidence économique est négative pour la société, c'est à dire que ce passif s'analyse comme une obligation de la société à l'égard d'un tiers dont il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers, sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci.

3.11. Reconnaissance du chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires de la société provient de trois sources principales : les ventes de licence des logiciels, les services associés de maintenance et les prestations de conseil et de formation.

Les redevances provenant de licences vendues aux clients sont comptabilisées en chiffre d'affaires seulement si :

- (a) les risques et avantages importants inhérents à la propriété des licences ont été transférés à l'acheteur,
- (b) la société ne continue ni à être impliquée dans la gestion, telle qu'elle incombe normalement au propriétaire, ni dans le contrôle effectif des biens cédés,
- (c) le montant des produits des activités ordinaires peut être évalué de façon fiable,
- (d) il est probable que des avantages économiques associés à la transaction iront à la société et,
- (e) les coûts encourus ou à encourir en contrepartie de la transaction peuvent être évalués de façon fiable.

La société propose en plus des contrats de ventes de logiciels des contrats de services de maintenance. Les prestations de maintenance étant payées d'avance et non remboursables, les revenus provenant de ces prestations sont différés et comptabilisés *pro rata temporis* sur la durée du contrat de maintenance (cf. produits constatés d'avance). Les contrats de maintenance sont généralement renouvelés par tacite reconduction pour une nouvelle période d'un an.

Le chiffre d'affaires relatif aux prestations de conseil, formations et autres services d'assistance prévus par les contrats de licences est comptabilisé lorsque les services sont rendus et présenté distinctement du chiffre d'affaires des licences.

3.12. Autres produits d'exploitation

Ils sont principalement constitués des revenus de royalties facturées aux filiales en pourcentage de leurs ventes de licences et maintenances. Ces revenus sont reconnus dans le chiffre d'affaires sur la période des services rendus.

4. Estimations

Pour préparer les informations financières conformément aux règles comptables applicables, la société procède à des estimations et fait des hypothèses qui affectent, d'une part, les montants présentés au titre des éléments d'actif et de passif ainsi que les informations financières fournies à la date d'établissement de ces informations financières et d'autre part, les montants présentés au titre des produits et charges de l'exercice.

La Direction revoit ses estimations et appréciations de manière régulière sur la base de son expérience passée ainsi que de divers autres facteurs jugés raisonnables, qui constituent le fondement de ses appréciations de la valeur comptable des éléments d'actif et de passif. En raison des incertitudes inhérentes à tout processus d'évaluation, il est donc possible que les résultats réels puissent différer sensiblement de ces estimations en fonction d'hypothèses ou de conditions différentes.

Les estimations effectuées concernent plus particulièrement les immobilisations incorporelles et financières.

Immobilisations

RUBRIQUES	Valeur brute début exercice	Augmentations par réévaluation	Acquisitions apports, création virements
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
Autres immobilisations incorporelles	11 104 835		3 322
TOTAL immobilisations incorporelles :	11 104 835		3 322
IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
Installations générales, agencements et divers Mat. de bureau, informatique et mobil.	34 374 353 141		13 116
TOTAL immobilisations corporelles :	387 515		13 116
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES			
Autres participations	790 163		2 253 488
Prêts et autres immobilisations financières	2 094 502		28 269
TOTAL immobilisations financières :	2 884 665		2 281 758
TOTAL GENERAL	14 377 016		2 298 196

Immobilisations (Suite)

RUBRIQUES	Diminutions par virement	Diminutions par cessions mises hors service	Valeur brute fin d'exercice	Réévaluation légale
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Autres immobilisations incorporelles			11 108 157	
TOTAL immobilisations incorporelles :			11 108 157	
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Inst. générales, agencements et divers			34 374	
Mat. de bureau, informatique et mobil.			366 258	
TOTAL immobilisations corporelles :			400 632	
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Autres participations Autres titres immobilisés			3 043 651	
Prêts et autres immo. financières		2 060 099	62 673	
TOTAL immobilisations financières :		2 060 099	3 106 324	
TOTAL GENERAL		2 060 099	14 615 113	

Amortissements

SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE				
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Montant début d'exercice	Augmentations dotations	Diminutions reprises	Montant fin d'exercice
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Autres immobilisations incorporelles	5 278 073	34 449		5 312 522
TOTAL immobilisations incorporelles :	5 278 073	34 449		5 312 522
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Inst. générales, agencements et divers	9 481	4 297		13 778
Mat. de bureau, informatique et mobil.	299 384	37 002		336 387
TOTAL immobilisations corporelles :	308 866	41 299		350 165
TOTAL GENERAL	5 586 939	75 747		5 662 686

VENTILATIONS DES DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS DE L'EXERCICE			
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
Autres immobilisations incorporelles			
TOTAL immobilisations incorporelles :			
IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
Matériel de bureau, informatique et mobilier		5 136	
TOTAL immobilisations corporelles :		5 136	
TOTAL GENERAL		5 136	

Amortissements (suite)

VENTILATIONS DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES			
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Différentiel de durée	Dotations	
		Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
TOTAL immobilisations incorporelles :			
IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
Installations générales, agencements et divers Matériel de bureau, informatique et mobilier		5 136	
TOTAL immobilisations corporelles :		5 136	
TOTAL GÉNÉRAL		5 136	

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Différentiel de durée	Reprises		Mouvements nets des amort. À la fin de l'exercice
		Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
TOTAL immobilisations incorporelles :				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Inst. générales, agencements et divers Mat. de bureau, informatique et mobil.		2 074		3 062
TOTAL immobilisations corporelles :		2 074		3 062
TOTAL GÉNÉRAL		2 074		3 062

Etat des Echéances des Créances et Dettes

ÉTAT DES CRÉANCES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ			
Créances rattachées à des participations	1 977 679	300 000	1 677 679
Autres immobilisations financières	62 673		62 673
TOTAL de l'actif immobilisé :	2 040 353	300 000	1 740 353
DE L'ACTIF CIRCULANT			
Autres créances clients	2 312 761	2 312 761	
Personnel et comptes rattachés	2 465	2 465	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	984	984	
État - Impôts sur les bénéfices	234 205	232 299	1 906
État - Taxe sur la valeur ajoutée	48 947	48 947	
État - Autres impôts, taxes et versements assimilés État - Divers	8 185	8 185	
Groupe et associés	26 581	26 581	
Débiteurs divers	2 690	2 690	
TOTAL de l'actif circulant :	2 636 817	2 634 912	1 906
CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	239 144	178 529	60 615
TOTAL GENERAL	4 916 314	3 113 440	1 802 873

ÉTAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an et cinq ans au plus	A plus d'un an
Emprunts et dettes financières divers				
Fournisseurs et comptes rattachés	335 518	335 518		
Personnel et comptes rattachés	204 646	204 646		
Sécurité sociale et autres organismes	286 013	286 013		
Impôts sur les bénéfices				
Taxe sur la valeur ajoutée	470 998	470 998		
Obligations cautionnées	55 355	55 355		
Autres impôts, taxes et assimilés				
Dettes sur immo. et comptes rattachés				
Groupe et associés	105 217	105 217		
Autres dettes				
Produits constatés d'avance	2 836 641	2 827 654	8 987	
TOTAL GENERAL	4 294 389	4 285 402	8 987	

VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

Variation des capitaux propres	Solde au 31/12/11	Affectation du résultat	Provisions réglementées	Résultat 2012	Subvention	Solde au 31/12/12
Capital social	2 019 024					2 019 024
Primes d'émission, de fusion, d'apport	3 775 029					3 775 029
Réserve légale	201 903					201 903
Autres réserves						
Report à nouveau	1 690 822	127 749				1 818 571
Résultat de l'exercice	127 749	(127 749)		(62 613)		(62 613)
Provisions réglementées	8 852		3 063			11 915
Variation des capitaux propres	7 823 379	0	3 063	(62 613)	0	7 763 829

Provisions Inscrites au Bilan

RUBRIQUES	Montant début exercice	Augmentation dotations	Diminutions reprises	Montant fin exercice
Amortissements dérogatoires	8 852	5 136	2 074	11 915
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES	8 852	5 136	2 074	11 915
Provisions pour litiges	204 250	289 387	179 250	314 387
Provisions pour pertes de change	82 582	66 464	82 582	66 464
Prov. pour pensions et obligat. simil.	279 155	48 341		327 496
PROV. POUR RISQUES ET CHARGES	565 987	404 192	261 832	708 347
Prov. sur immobilisations incorporelles	56 406			56 406
Prov. sur immo. titres de participation	1 489			1 489
Prov. sur autres immo. financières	675 518	97 305		772 822
PROVISIONS POUR DÉPRÉCIATION	733 412	97 305		830 717
TOTAL GENERAL	1 308 251	506 633	263 905	1 550 979

VENTILATION DU CHIFFRE D'AFFAIRES EN K€

Rubriques	Chiffres d'affaires France	Chiffres d'affaires Export	Total 31/12/2012	Total 31/12/2011	Pourcentage 12/11
Produits	1 124	191	1 315	1 264	4,03%
Maintenances et prestations	3 240	436	3 676	3 615	1,69%
TOTAL	4 364	627	4 991	4 879	2,30%

AUTRES CHARGES EXTERNES EN K€

Rubriques	2012	2011
Locations et charges locatives	369	460
Personnel extérieur à l'entreprise	958	450
Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	283	253
Autres	613	576
TOTAL	2 223	1 738

CHARGES DE PERSONNEL EN K€

Rubriques	2012	2011
Rémunérations	1 900	2 208
Charges sociales	974	988
TOTAL	2 874	3 196

	2012	2011
Ingénieurs et cadres	26	26
Techniciens	1	1
Administratifs	1	1
Total effectifs au 31/12	28	28
Effectifs ETP	28	33

Engagements hors bilan

ENGAGEMENTS DONNES	MONTANT
Effets escomptés non échus	
Avals et cautions	
Engagements en matière de pensions, retraites et indemnités	
Autres engagements donnés :	195 000
Bail 195 000	
Droits individuels à la formation : 2 092 heures	
TOTAL	195 000

ENGAGEMENTS RECUS	MONTANT
Avals et cautions et garanties	
Autres engagements reçus :	
TOTAL	

1. FAITS SIGNIFICATIFS DE LA PERIODE

Acquisition de la société SEEKER SECURITY LTD et émission d'un emprunt obligataire

La société QUOTIUM TECHNOLOGIES a procédé à l'acquisition de 100% des actions de la société de droit israélien SEEKER SECURITY LTD. Cette opération a été mise en œuvre par le Conseil d'Administration du 25 octobre 2012 faisant usage de la délégation donnée par les actionnaires de la société QUOTIUM TECHNOLOGIES réunis lors de l'Assemblée Générale Mixte du 6 août 2012.

Pour rappel, une participation non consolidée à hauteur de 5,98% du capital social de la société était détenue au 31 décembre 2011 pour un montant de 113 K€.

Afin de rémunérer les actionnaires de la société SEEKER SECURITY Ltd, de la vente de l'intégralité des droits de vote et des actions composant le capital de leur société, un emprunt obligataire remboursable en actions a été émis en date du 25 octobre 2012 composé de deux tranches (Obligations Remboursables en Actions I (ORA I) et Obligations Remboursables en Actions II (ORA II)).

Cette opération a fait l'objet d'un prospectus en date du 19 juillet 2012.

Les actionnaires de la société SEEKER SECURITY LTD ont reçu 572 079 ORA souscrites en 2 tranches :

- 390 516 ORA (dites ORA I), réservées à tous les actionnaires actuels de la société SEEKER SECURITY Ltd, remboursables le 2 janvier 2014 (date Echéance I) à raison d'une (1) action pour une (1) ORA I, avec faculté de remboursement anticipé à l'initiative de QUOTIUM TECHNOLOGIES;
- 181 563 ORA (dites ORA II), réservées aux 3 actionnaires Fondateurs de la société SEEKER SECURITY Ltd, en fonction de l'atteinte de certains objectifs, remboursables le 2 mai 2015 (date Echéance II) ou au plus tard le 2 mai 2016 à raison d'une (1) action pour une (1) ORA II avec faculté de remboursement anticipé à l'initiative de QUOTIUM TECHNOLOGIES.

A l'issue de l'opération, si l'ensemble des conditions venaient à être vérifiées, les actionnaires de la société SEEKER SECURITY LTD détiendront 31.19 % du capital de QUOTIUM TECHNOLOGIES.

Les intérêts sur les obligations ne feront pas l'objet d'un versement en numéraire. Ils sont capitalisés au taux de 2 %. Les ORA intègrent le montant des intérêts.

Les ORA I et ORA II étant remboursées uniquement par émission d'actions nouvelles, la transaction s'assimile à un échange d'actions et conformément au PCG (article 321-3) a été enregistrée en valeur vénale.

La mise en commercialisation récente du produit Seeker, les incertitudes inhérentes aux prévisions en l'absence de données historiques, conjuguées à l'environnement économique actuel ont conduit la société à retenir une valeur inférieure au prix de souscription pour comptabiliser les ORA à leur juste valeur, conformément aux textes applicables. Sur cette base, l'acquisition des titres Seeker a été valorisée à 915 milliers d'euros, l'emprunt obligataire a été enregistré en « Autres fonds propres » pour le même montant (ORA I + ORA II).

Pour rappel, le prix d'émission des ORA I et ORA II, fixé à 11,16 € à la date d'opération, résulte de la combinaison de plusieurs méthodes d'évaluation pour déterminer les valeurs ayant servi à la détermination de la parité d'échange. Cette parité a fait l'objet d'un rapport d'un expert indépendant qui s'est prononcé sur son caractère équitable.

L'estimation et la comptabilisation des ORA I et II à une juste valeur estimée selon des critères différents de ceux retenus pour le calcul de la parité d'échange n'a pas d'impact sur l'engagement de QUOTIUM TECHNOLOGIES vis-à-vis des actionnaires de Seeker Security Ltd en terme de nombre d'actions Quotium Technologies à émettre en rémunération de l'acquisition. Il est par ailleurs rappelé que les ORA I et II, ainsi que les intérêts liés, sont remboursables à leur échéance, exclusivement en actions de la société QUOTIUM TECHNOLOGIES.

Intégration fiscale

La société QUOTIUM TECHNOLOGIES fait partie depuis le 1er janvier 2010 du Groupe d'intégration fiscale constitué par la société TECHNOLOGIES SAS en application des articles 223A et suivants du CGI.

Selon la convention fiscale établie entre les deux sociétés, chaque membre du groupe fiscal se place dans la situation qui aurait été la sienne en l'absence d'intégration fiscale. Au titre de l'exercice 2012, QUOTIUM TECHNOLOGIES présente un résultat fiscal déficitaire et n'a donc pas constaté d'impôt sur les sociétés dans ses comptes.

Avances conditionnées

Il s'agit d'avances remboursables dont les conditions de remboursement sont fixées contractuellement et sont liées au succès commercial du produit développé.

Pour mémoire, QUOTIUM TECHNOLOGIES a reçu en 2011, à l'achèvement des travaux de développement d'un logiciel une avance totale de 416 K€. Au 31/12/2012, le montant total de l'aide OSEO s'élève à 330 K€, après le remboursement en 2012 d'un minimum forfaitaire garanti de 86 K€. L'échéance de remboursement à moins d'un an s'élève à 35 K€ et a été prélevée en avril 2013.

Crédit impôt recherche

La société a poursuivi ses efforts en recherche et développement. Une partie de ces dépenses est éligible au crédit d'impôt recherche, qui s'est élevé à 232 K€ au titre de l'exercice 2012. Le remboursement sera demandé en début d'année 2013.

CRM

Notre nouvel outil CRM, visant à améliorer les processus de gestion de la relation client et à fédérer les équipes autour cette vue à 360° de l'activité, est opérationnel depuis le début d'année 2013.

Réorganisation interne

La société a été contrainte de poursuivre sa réorganisation et d'envisager la suppression de certains postes.

Par ailleurs, une partie de l'équipe administrative et comptable a été transférée de la société TECHNOLOGIES vers la société QUOTIUM TECHNOLOGIES au 1er janvier 2012, ce transfert se substituant à des facturations intragroupe.

Création de la société AGILELOAD

Cette société, créée en date du 20/06/2012, fournit une solution téléchargeable de tests de performance des applications web. Elle nous permet d'adresser les besoins des pays émergents.

Création de la société QUOTIUM DATASENTRY

La société Quotium DataSentry a été constituée en date du 19 décembre 2012 par la société Quotium Technologies SA dans le but de lui transférer l'activité de son département StorSentry à compter du 1^{er} janvier 2013

2. ANALYSE DES COMPTES

2.1. IMMOBILISATIONS

Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont constituées principalement de logiciels complètement amortis (à l'exception du logiciel Stor Sentry acquis en 2009) et de fonds de commerce.

Immobilisations corporelles

Par ailleurs, la société a procédé à l'acquisition de divers matériel de bureau pour 13 K€.

Immobilisations financières

Les variations des *Autres participations* sont principalement constituées :

- de la prise de participation complémentaire (à hauteur de 100% du capital social) dans la société SEEKER SECURITY LTD pour un montant de 915 K€, la valeur brute totale des titres s'élevant au 31 décembre 2012 à 1 028 K€.
- des avances consenties au cours de l'exercice par QUOTIUM TECHNOLOGIES à sa filiale QUOTIUM TECHNOLOGIES LTD pour 97 K€
- des prises de participations dans les sociétés QUOTIUM DATASENTRY et AGILELOAD pour 36 K€

Les variations des *Prêts et autres immobilisations financières* s'expliquent par :

- les avances nettes consenties à la société SEEKER SECURITY LTD au cours de l'exercice pour 902 K€

- le remboursement anticipé d'un prêt consenti à sa mère, la société TECHNOLOGIES SAS, pour un montant de 1700 K€ en date du 11 avril 2012.

Dépréciation des immobilisations financières

Le compte courant de la filiale Quotium Technologies Ltd est, par prudence, complètement déprécié au 31 décembre 2012, générant un complément de dotation de 97 K€ sur l'exercice.

Aucune dépréciation n'a été constatée sur les actifs financiers détenus sur SEEKER SECURITY Ltd malgré la situation nette négative de la filiale au 31 décembre 2012. En effet, les titres ont été acquis récemment et ont été estimés à la juste valeur à la clôture. S'agissant du prêt consenti par QUOTIUM TECHNOLOGIES à sa fille, aucune dépréciation n'a été constatée compte tenu des perspectives commerciales futures attendues qui permettront à la filiale de bénéficier des ressources financières lui permettant d'envisager son remboursement intégral d'ici environ 4 ans.

2.2. ETAT DES CREANCES ET DETTES

Créances à plus d'un an

Elles sont constituées essentiellement :

- du support en trésorerie de Quotium Technologies SA à ses filiales QUOTIUM TECHNOLOGIES LTD et SEEKER SECURITY LTD à hauteur respectivement de 773 K€ et 902 K€.

Créances à 1 an au plus

Elles sont composées principalement :

- du prêt à la filiale Seeker Security Ltd pour 300 K€ pour la quote-part récupérable à court terme.
- des créances clients à hauteur de 2 313 K€, stables par rapport au 31 décembre 2011
- une créance sur l'Etat de 232 K€ relative au crédit d'impôt recherche au titre de l'exercice 2012

Dettes à plus d'un an

Elles sont composées :

- des produits constatés d'avance sur les royalties facturées aux filiales au 31/12/2012 portant sur des contrats de maintenance à échéances postérieures au 31/12/2012.

Dettes à un 1 au plus

Elles comprennent principalement :

- les dettes fournisseurs (335 K€)
- les produits constatés d'avance. Il s'agit des contrats de maintenance facturés à terme à échoir et relatifs à des périodes postérieures au 31 décembre 2012. L'évolution de ce poste (baisse de 101 K€ par rapport à l'exercice précédent) est liée principalement à un décalage de facturation (bons de commande en attente).

2.3. VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT

La trésorerie est suivie en date de valeur. L'excédent est placé en OPCVM possédant la classification AMF "Monétaire Euro" se caractérisant par leur liquidité et leur faible niveau de risque.

La trésorerie et équivalents de trésorerie s'établissent à 2.9 M€.

Les produits des placements financiers et les intérêts sur prêts consentis aux sociétés Technologies et Seeker Security Ltd se sont élevés à 60 K€ sur l'exercice 2012.

2.4. VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

Le capital est constitué de 1 261 890 actions ordinaires dont la valeur nominale est de 1.60 €.

L'Assemblée Générale mixte du 4 juin 2012 a décidé d'affecter le résultat de l'exercice 2011 de 128 K€ en report à nouveau dont le montant a ainsi été porté à 1 819 K€.

2.5. PROVISIONS

Au 31 décembre 2012, les provisions pour risques et charges s'élèvent à 708 K€, dont 327 K€ au titre de la provision pour indemnités de départ à la retraite.

a) Provision pour indemnités de départ à la retraite

Les droits sont calculés selon le barème des droits relatifs aux départs volontaires à la retraite à 65 ans.

Les principales hypothèses sont les suivantes :

Hypothèses	2012	2011
Age de départ à la retraite	65 ans (départ volontaire)	65 ans (départ volontaire)
Profil de carrière	+2.5 %/an	+2.5 %/an
Turnover	De 0 à 100% en fonction de l'âge du salarié	De 0 à 100% en fonction de l'âge du salarié
Taux d'actualisation	3%	4.30%
Table de mortalité	INSEE TV/TD 2006-2008	INSEE TV/TD 2005-2007

La variation de la provision au bilan se décompose comme suit:

(en milliers d'euros)	
Engagement total comptabilisé à l'ouverture de l'exercice	279
Coût des services rendus au cours de l'exercice	15
Charges d'intérêts	12
Ecarts actuariels (départs, taux d'actualisation...)	21
Engagement total comptabilisé à la clôture de l'exercice	327

Aucune indemnité de départ n'a été versée au cours de l'exercice.

b) Provision pour perte de change

La provision pour pertes de change à hauteur de 66 K€ au 31 décembre 2012 porte principalement sur l'écart de conversion actif relatif aux avances libellées en livres sterling consenties en compte courant par QUOTIUM TECHNOLOGIES à sa filiale située en Grande-Bretagne.

2.6. CHIFFRE D'AFFAIRES

Le chiffre d'affaires de l'exercice 2012 est stable par rapport à celui de l'année 2011 à 5 M€.

2.7. AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES

Des actions de notoriété et de présentation de nos produits aux clients et aux référents du marché IT ont été menées au cours de l'exercice.

2.8. CHARGES DE PERSONNEL

La baisse des charges de personnel de 322 K€ entre l'exercice 2011 et 2012 est directement liée à la baisse des effectifs moyens ETP (33 personnes en 2011 versus 28 personnes en 2012).

Les effectifs à fin de période s'établissent à 28 personnes.

Les frais de recherche et développement sont comptabilisés en charges de l'exercice au cours duquel ils sont encourus. Les frais de personnel de l'équipe R&D (représentant 50% des effectifs) s'élèvent à 1003 K€ pour l'année 2012.

2.9. RESULTAT EXCEPTIONNEL

Le résultat exceptionnel au 31 décembre 2012 n'est pas significatif.

2.10. ENGAGEMENTS HORS BILAN

Engagements donnés

DIF

La loi 2004-391 du 4 mai 2004 reconnaît aux salariés un droit individuel à la formation. A ce titre, le montant des engagements de la société QUOTIUM TECHNOLOGIES au 31 décembre 2012 s'élève à 2 092 heures n'ayant pas fait l'objet de demande de la part des salariés. 40 heures ont été utilisées au cours de l'exercice 2012. Les formations ont concerné

principalement des thématiques techniques selon les souhaits d'évolution exprimés par les salariés.

Seeker Security Ltd

Dans le cadre de l'acquisition par QUOTIUM TECHNOLOGIES des titres composant le capital de la société de droit israélien SEEKER SECURITY Ltd, la société QUOTIUM TECHNOLOGIES s'est engagée, aux termes d'un Trust Agreement en date du 25 octobre 2012, vis-à-vis de l'organisme de droit israélien ESOP à mettre en œuvre et faire respecter une procédure prévoyant que le produit de la vente des actions résultant des ORA I ne pourra pas être libéré entre les mains de leurs détenteurs sans que le montant de l'imposition due en Israël au titre de cet événement n'ait été préalablement provisionné auprès d'ESOP.

2.11. CONTENTIEUX, LITIGES ET PROCEDURES EN COURS

La société, après consultation de ses conseils, a jugé que les risques encourus sur les dossiers n'excédaient pas 75 K€, montant qu'elle a provisionné dans ses comptes au 31/12/2012

2.12. ENTREPRISES ET PARTIES LIEES

(y compris filiales intégrés à 100 %)

Postes	2012	2011
Bilan		
Prêts et Créances rattachées à des participations	1 978	2 706
Créances clients et comptes rattachés	132	191
Autres créances (intégration fiscale)		45
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	31	3
Résultat		
Prestations comptables	65	0
Royalties liées à la distribution des produits	185	266
Produits financiers	52	44
Charges d'exploitation	(1 352)	(841)

2.13. REMUNERATION DES DIRIGEANTS

Aucune rémunération sous quelque forme que ce soit n'a été versée aux dirigeants au cours de l'exercice 2012.

2.14. AUTRES INFORMATIONS

La société QUOTIUM TECHNOLOGIES est la société mère d'un groupe consolidé. Les filiales QUOTIUM TECHNOLOGIES Ltd, QUOTIUM Corp, SEEKER SECURITY LTD (intégrée depuis le 25 octobre 2012), AGILELOAD (intégrée depuis le 20 juin 2012) et

QUOTIUM DATASENTRY (intégrée depuis le 19 décembre 2012) sont consolidées par la méthode d'intégration globale.

2.15. INFORMATION SUR LA SITUATION FISCALE DIFFEREE OU LATENTE

Les impôts différés actifs non constatés dans les comptes sociaux au 31/12/2012 s'élèvent à 44 K€ et portent sur les provisions pour risques non déductibles.

2.16. EVENEMENTS POST-CLOTURE

Un contrat de location-gérance a été signé le 25/01/2013, avec effet au 1^{er} janvier 2013, entre les sociétés Quotium Technologies SA et Quotium DataSentry pour l'exploitation du fonds de commerce de l'activité StorSentry.

LISTE DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

Dénomination Siège Social	Capital Capitaux Propres	Q.P. Détenue Divid.encaiss.	Val. Brute Titres Val. Nette Titres	Prêts, avances Cautions	Chiffre d'affaires Résultat
FILIALES (plus de 50%)					
Quotium Technologies Limited Lincoln House - 300 High Holborn London WC1V 7JH - Grande-Bretagne	1 489 -708 089	100%	1 489 0	772 822	328 631 -140 007
Quotium Corp 575 Madison Avenue, 25th Floor - New-York NY10022 - Etats-Unis	1 -8 189	100%	1 1	26 581	179 190 -94 517
Agileload Grande Arche La défense 92044 92044 Paris la défense Cedex - France	35 000	100%	35 000 35 000		3 308 -16 521
Quotium DataSentry 84/88, bd de la Misison Marchand 92411 Courbevoie - France	1 000	100%	1 000 1 000		0 0
Seeker Security Ltd	2 163 -786 974	100%	1 028 483 1 028 483	1 204 857	611 298 -980 249
PARTICIPATIONS (10 à 50%)					
AUTRES TITRES					

Rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes annuels

Quotium Technologies Exercice clos le 31 décembre 2012

Aux Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2012 sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société **Quotium Technologies**, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

1 OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la

présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

2 JUSTIFICATION DES APPRÉCIATIONS

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

- Les notes 3.1, 3.2 et 4 du paragraphe « Règles et méthodes comptes » de l'annexe expose les principes appliqués concernant les principes d'estimation et de valorisation des immobilisations incorporelles et financières.
- Le paragraphe 1 « Faits significatifs de la période » expose les principes d'estimation et de valorisation de l'emprunt obligataire émis au cours de l'exercice.

Dans le cadre de notre appréciation des estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes, nous avons pris connaissance des procédures d'élaboration de ces estimations par la direction, analysé les résultats des travaux effectués par la société et vérifié le caractère approprié de l'information communiquée dans l'annexe.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

3 VÉRIFICATIONS ET INFORMATIONS SPÉCIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'administration et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

Concernant les informations fournies en application des dispositions de l'article L. 225-102-1 du Code de commerce sur les rémunérations et avantages versés aux mandataires sociaux ainsi que sur les engagements consentis en leur faveur, nous avons vérifié leur concordance avec les comptes ou avec les données ayant servi à l'établissement de ces comptes et, le cas échéant, avec les éléments recueillis par votre société auprès des sociétés contrôlant votre société ou contrôlées par elle. Sur la base de ces travaux, nous attestons l'exactitude et la sincérité de ces informations.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle et à l'identité des détenteurs du capital vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Paris et Champs-sur-Marne, le 29 avril 2013

Les Commissaires aux Comptes

Grant Thornton

Membre français de Grant Thornton International

Cecaudit International

Pascal Leclerc
Associé

Caroline Fontaine-Sekalski
Associée

Rapport de gestion

1. ACTIVITÉ, RÉSULTATS ET SITUATION FINANCIÈRE

1.1. Evénements marquants de l'exercice

Acquisition de la société SEEKER SECURITY LTD

Emission d'Obligations Remboursables en Actions (ORA I et ORA II)

Intégration fiscale

Avances conditionnées OSEO

Crédit impôt recherche

CRM

Création de la société AGILELOAD

Création de la société QUOTIUM DATASENTRY

Réorganisation interne

Se référer à la note 1. des comptes consolidés au 31/12/2012.

1.2. Evènements postérieurs à la clôture

Un contrat de location-gérance a été signé le 25/01/2013, avec effet au 1^{er} janvier 2013, entre les sociétés Quotium Technologies SA et Quotium DataSentry pour l'exploitation du fonds de commerce de l'activité StorSentry.

1.3. Présentation des comptes annuels

1.3.1. Commentaires sur les comptes annuels de Quotium Technologies SA

Les comptes annuels de QUOTIUM TECHNOLOGIES S.A. ont été examinés et arrêtés par le Conseil d'Administration dans sa réunion du 29 avril 2013.

Les comptes de la société ont été établis conformément aux dispositions légales et réglementaires françaises et aux principes comptables généralement admis. Aucune modification n'est intervenue dans la présentation des comptes annuels.

Au 31 décembre 2012, le total du bilan s'élève à 14 millions d'euros contre 13.4 millions d'euros au 31 décembre 2011.

Au 31 décembre 2012, le capital social est composé de 1 261 890 titres de 1,60 euros de nominal.

L'annexe comptable fait partie intégrante des comptes annuels.

Dettes fournisseurs

Conformément à la loi de modernisation de l'économie du 4 août 2008 et aux articles consécutifs L.441-6-1 et D.441-4 du Code de commerce, la décomposition du solde des dettes QUOTIUM TECHNOLOGIES à l'égard des fournisseurs est la suivante :

Répartition en %	2012	2011
Dettes fournisseurs non échues	100%	100%
dont :		
- à 30 jours	100%	100%
- entre 30 jours et 45 jours		
- au-delà de 45 jours		
Dettes fournisseurs échues	0%	0%

Le compte de résultat de QUOTIUM TECHNOLOGIES pour l'exercice 2012 est résumé dans le tableau ci-dessous (en milliers d'euros) :

RESULTATS	EXERCICE 2012	EXERCICE 2011
Chiffre d'affaires (C.A.)	4 990	4 879
Résultat d'exploitation (REX)	(270)	(133)
<i>REX en % du C.A.</i>	<i>-5%</i>	<i>-3%</i>
Résultat financier	(22)	(59)
Résultat exceptionnel	(3)	34
Résultat Net (R.N.)	(63)	128
<i>R.N. en % du C.A.</i>	<i>-1%</i>	<i>3%</i>

Le chiffre d'affaires est généré par les redevances provenant des licences concédées sur les produits logiciels, ainsi que des revenus provenant des services de maintenance et des services de conseil et formation. Il s'établit à 5 M€ versus 4.9 M€ pour l'exercice 2011. Le chiffre d'affaires de l'exercice 2012 est stable par rapport à celui de 2011 grâce à la bonne résistance de nos produits historiques et à la stabilité de notre parc clients.

en K€	2012	2011	Var. en K€
Produits logiciels	1 314	1 264	50
Services de maintenance, conseil	3 676	3 615	61
Total	4 990	4 879	111

La société a poursuivi au cours de l'exercice 2012 ses efforts commerciaux (démonstration clients, préparation et participation à des roadshows) pour présenter sa solution logicielle Seeker auprès des grands comptes français et étrangers. Les premiers référencements ont été enregistrés en fin d'année avec notamment la signature d'un contrat cadre avec un acteur majeur de la téléphonie mobile.

Le compte de résultat fait ressortir une perte de 63 K€ après constatation du crédit d'impôt recherche pour 232 K€. Le résultat net était de 128 K€ au 31 décembre 2011, incluant un crédit d'impôt recherche de 287 K€.

Activités des filiales

A l'exception de SEEKER SECURITY LTD, qui a participé au développement du logiciel Seeker, les filiales ne détiennent pas d'actif économique stratégique. Les filiales en Grande-Bretagne et aux Etats-Unis sont des filiales commerciales dont l'objet est la distribution des produits logiciels du Groupe, la fourniture de services de maintenance de premier niveau, et de services de conseil.

QUOTIUM TECHNOLOGIES Ltd (Royaume-Uni)

En Grande-Bretagne, les difficultés ont perduré en 2012. Le chiffre d'affaires annuel s'établit à 329 K€ pour une perte d'exploitation à hauteur de 134 K€. Toutefois, le Groupe reste confiant sur les résultats du plan d'action commerciale mis en place au second semestre 2012. La vente du logiciel Seeker à un acteur majeur de la distribution en Grande-Bretagne en constitue un des premiers signaux positifs.

QUOTIUM Corp (Etats-Unis)

Aux Etats-Unis, le chiffre d'affaires 2012 ressort à 179 K€, en baisse de 34% par rapport à l'exercice précédent en raison du report de certaines affaires sur l'exercice 2013. Néanmoins, ce territoire présente un réel potentiel de développement pour le Groupe.

La filiale américaine enregistre une perte de 94 K€ au titre de 2012.

SEEKER SECURITY LTD (Israël)

La société israélienne, forte d'une équipe de 17 personnes contribue fortement au développement du logiciel Seeker. Quelques ventes ont été réalisées localement. La société est entrée dans le périmètre de consolidation au 01/11/2012. Entre cette date et le 31/12/2012, elle a réalisé une perte nette de 142 K€.

QUOTIUM DATASENTRY

La société, créée en date du 19 décembre 2012, n'a eu aucune activité en 2012.

AGILELOAD

La société a été créée en date du 20 juin 2012. Le chiffre d'affaires est non significatif au titre de l'exercice 2012. Elle a connu des problèmes techniques à son démarrage. Les outils de téléchargement ont été opérationnels à partir de décembre 2012.

Le résultat de la société ressort en perte de 16 K€ au 31 décembre 2012.

1.3.2. Commentaires sur les comptes consolidés du Groupe Quotium Technologies

Les états financiers consolidés du Groupe au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2012 sont établis selon les normes comptables internationales (International Financial Reporting Standards ou IFRS) édictées par l'International Accounting Standard Board (IASB) applicables au 31 décembre 2012, telles qu'approuvées par l'Union Européenne. Les principes comptables appliqués restent inchangés par rapport à ceux de l'exercice précédent, à l'exception de l'incidence de l'application des normes effectives depuis le 1er janvier 2012.

Le compte de résultat consolidé

Le compte de résultat consolidé de QUOTIUM TECHNOLOGIES pour l'exercice 2012 est résumé dans le tableau ci-dessous (en milliers d'euros) :

RESULTATS	EXERCICE 2012	EXERCICE 2011
Chiffre d'affaires (C.A.)	5 364	5 432
Résultat Opérationnel Courant	-1 219	-882
Excédent Brut d'Exploitation	-111	268
<i>En % du C.A.</i>	<i>-2%</i>	<i>5%</i>
Résultat net	-995	-516

La société Seeker Security Ltd a eu une contribution quasi-nulle sur le chiffre d'affaires et a enregistré une perte de 142 K€ sur la période.

Le chiffre d'affaires consolidé annuel 2012 à 5.4 M€ est stable par rapport à l'exercice précédent. Il présente toutefois des résultats contrastés par pays :

- stabilité du chiffre d'affaires en France et en Grande-Bretagne,
- baisse de 34% aux Etats-Unis

Le résultat net demeure en perte et s'élève à -995 K€ pour l'exercice 2012.

L'état de la situation financière consolidée

Au 31 décembre 2012, les capitaux propres consolidés s'établissent à 3.9 M€ versus 4 M€ au 31 décembre 2011.

Au 31 décembre 2012, la société n'a pas d'emprunt bancaire. Elle a émis en date du 25 octobre 2012 un emprunt obligataire remboursable en actions, enregistré dans les comptes pour un montant total de 915 K€ (cf. Evénements marquants de l'exercice). Elle dispose également d'une aide de l'OSEO de 0,3 M€ et de l'OCS (Ministère de l'industrie israélien) de 0.5 M€ (sous forme d'avance remboursable) pour ses projets de développement technique.

Au 31 décembre 2012, la trésorerie et les équivalents de trésorerie s'élèvent à 3.1 M€ en augmentation de 0.8 M€ par rapport au 31 décembre 2011.

1.4. Perspectives 2013 du Groupe

Le logiciel Seeker a bénéficié depuis quelques années de la force conjuguée de développement des équipes françaises et israéliennes. Il est qualifié aujourd'hui de produit unique dont l'approche technologique est innovante et a reçu plusieurs prix de l'innovation en fin d'année 2012. Fort de cette première reconnaissance, le Groupe poursuivra en 2013 le développement de sa gamme.

En 2013, le Groupe Quotium Technologies rentrera dans la phase active de la commercialisation du produit. Le logiciel s'adressera en priorité aux activités orientées e-business, particulièrement vulnérables et pour lesquelles la sécurité des applications constitue un enjeu vital.

En parallèle, la société Quotium technologies sera vigilante à ses marges opérationnelles afin de restaurer sa rentabilité à court terme. Le Groupe s'appuiera sur le travail collaboratif de ses équipes, réunies au sein du même Groupe depuis le 25 octobre 2012. Leur implication sera déterminante dans la réussite du Groupe. Dans ce contexte, des projets de participation des salariés au capital seront envisagés.

La société Quotium Technologies ambitionne d'être un acteur reconnu du marché de la vulnérabilité des applications dans les trois ans. Pertinence, Transparence, Simplicité sont les qualités reconnues du logiciel Seeker, mais seront également les mots clés de la réussite de Quotium Technologies.

1.5. Recherche et Développement

Conformément aux articles L.225-100 et L.232-1.II du Code de Commerce, sont ici présentées les activités en matière de recherche et de développement menées par le Groupe.

	Exercice 2012	Exercice 2011
	Total	Total
Dépenses en K€ (frais de personnel et sous-traitance)	1 498	1 538
<i>En % du CA consolidé</i>	28%	28%
Effectif moyen	17	17,5
<i>En % de l'effectif global</i>	52%	50%

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2012, le Groupe a apporté de nouvelles fonctionnalités aux produits existants.

1.6. Facteurs de risque

A la date du présent rapport il n'existe aucun facteur de nature gouvernementale, économique budgétaire, monétaire ou politique récent pouvant influencer sensiblement sur nos opérations.

Les autres facteurs de risque (risque de liquidité, risque de crédit, risque de taux d'intérêt et risque de change) sont détaillés dans l'annexe aux comptes consolidés (note 4.20).

La société n'a pas une politique de recours aux instruments de couverture des risques de taux ou de change.

1.7. Affectation du résultat

Nous vous proposons de bien vouloir approuver les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) tels qu'ils vous sont présentés et qui font apparaître une perte de 62 613 € pour QUOTIUM TECHNOLOGIES.

Nous vous proposons de l'affecter en totalité au report à nouveau dont le montant sera ainsi porté à 1 755 958 €.

2. INFORMATIONS JURIDIQUES

2.1 Les dirigeants

Les mandataires sociaux de QUOTIUM TECHNOLOGIES sont :

- **Monsieur Michel TIBERINI**, Président Directeur Général.

- **Madame Maryse BLANCARD**, administrateur
- **Monsieur Frédéric GROUVEL**, administrateur
- **Monsieur Albert ALCABAS**, administrateur indépendant, membre du comité d'audit.

Leurs mandats courent jusqu'à l'Assemblée Générale se tenant en 2015 et statuant sur les comptes clos le 31/12/2014).

- **Monsieur Ofer Maor**, administrateur
- **Monsieur Amit Banai**, administrateur

Leurs mandats courent jusqu'à l'Assemblée Générale se tenant en 2018 et statuant sur les comptes clos le 31/12/2017).

Mandats et fonctions des dirigeants et mandataires sociaux de la SA durant l'exercice

Les mandats et fonctions des dirigeants et membres du conseil d'administration exercés durant l'exercice sont les suivants :

M. Michel TIBERINI

- Président Directeur Général de QUOTIUM TECHNOLOGIES,
- Président de TECHNOLOGIES SAS
- Président de Equity Consulting SAS
- Président de QUOTIUM TECHNOLOGIES Inc.
- Président de QUOTIUM TECHNOLOGIES Ltd
- Président de QUOTIUM Corp
- Président de QUOTIUM DATASENTRY
- Administrateur de SEEKER SECURITY LTD
- Administrateur de THESAURYS
- Gérant de Carlogy SARL
- Co-gérant d'Artistic Records SARL
- Gérant de Holditec SARL
- Représentant de TECHNOLOGIES SAS dans Yachting Motion

Mme Maryse BLANCARD

- Administrateur de QUOTIUM TECHNOLOGIES

M. Frédéric GROUVEL

- Associé-gérant de la SCI H2J,
- Administrateur de QUOTIUM TECHNOLOGIES,

M. Albert ALCABAS

- Administrateur QUOTIUM TECHNOLOGIES

M. Ofer Maor

- Administrateur de QUOTIUM TECHNOLOGIES (depuis le 6/08/2012)

- Président du Conseil d'Administration de Seeker Security Ltd (depuis le 13/02/2005)

Aucun mandat n'est exercé en dehors du Groupe au sein de sociétés cotées.

M. Amit Banai

- Administrateur de QUOTIUM TECHNOLOGIES (depuis le 6/08/2012)
- Administrateur de BANAI AZRIEL STERN LAW OFFICE (depuis le 13/02/2005)
- Administrateur de BANAI AZRIEL STERN TRUST COMPANY LTD (depuis le 14/02/2007)

Aucun mandat n'est exercé en dehors du Groupe au sein de sociétés cotées.

2.2 Rémunérations et avantages

Aucune résolution visant à attribuer des jetons de présence aux administrateurs, n'a été soumise à l'Assemblée Générale au cours de l'exercice 2012.

En dérogation aux recommandations de l'AFEP-MEDEF relatives à la rémunération des dirigeants mandataires sociaux, la société n'a pas souhaité introduire une part variable dans la rémunération de son Président Directeur Général (PDG).

Monsieur Michel Tibérini, Président Directeur Général de QUOTIUM TECHNOLOGIES, n'a perçu, au cours de l'exercice 2012 et des exercices précédents, aucune rémunération directe de la part de la société QUOTIUM TECHNOLOGIES ou de ses filiales. Monsieur Michel Tibérini est rémunéré par une société sans lien capitalistique avec la société TECHNOLOGIES (société mère de QUOTIUM TECHNOLOGIES) et ses filiales. Des prestations de management sont facturées à ce titre à la société QUOTIUM TECHNOLOGIES.

Tableau de synthèse des rémunérations et des options et actions attribuées à chaque dirigeant mandataire social (en euros)

Synthèse des rémunérations et des options et actions attribuées à chaque dirigeant mandataire social		
Michel Tibérini – Président Directeur Général	Exercice 2011	Exercice 2012
Rémunérations dues au titre de l'exercice (détaillées ci-après)	135 333	135 333
Valorisation des options attribuées au cours de l'exercice	Néant	Néant
Valorisation des actions de performance attribuées au cours de l'exercice	Néant	Néant
TOTAL	135 333	135 333
Maryse Blancard – Administrateur	Exercice 2011	Exercice 2012
Rémunérations dues au titre de l'exercice	Néant	Néant
Valorisation des options attribuées au cours de l'exercice	Néant	Néant

Valorisation des actions de performance attribuées au cours de l'exercice	Néant	Néant
---	-------	-------

Frédéric GROUVEL – Administrateur	Exercice 2011	Exercice 2012
Rémunérations dues au titre de l'exercice	Néant	Néant
Valorisation des options attribuées au cours de l'exercice	Néant	Néant
Valorisation des actions de performance attribuées au cours de l'exercice	Néant	Néant

Albert ALCABAS – Administrateur	Exercice 2011	Exercice 2012
Rémunérations dues au titre de l'exercice	Néant	Néant
Valorisation des options attribuées au cours de l'exercice	Néant	Néant
Valorisation des actions de performance attribuées au cours de l'exercice	Néant	Néant

Ofer Maor – Administrateur	Exercice 2011	Exercice 2012
Rémunérations dues au titre de l'exercice	91 440	102 458
Valorisation des options attribuées au cours de l'exercice	Néant	Néant
Valorisation des actions de performance attribuées au cours de l'exercice	Néant	Néant

Amit Banai – Administrateur	Exercice 2011	Exercice 2012
Rémunérations dues au titre de l'exercice	Néant	Néant
Valorisation des options attribuées au cours de l'exercice	Néant	Néant
Valorisation des actions de performance attribuées au cours de l'exercice	Néant	Néant

Nous vous rappelons qu'en rémunération de la vente de leurs actions de la société Seeker Security Ltd, les administrateurs Ofer Maor et Amit Banai ont bénéficié d'Obligations Remboursables en Actions (cf. Evénements marquants de l'exercice).

	1 ^{ère} tranche : ORA I	2 ^{ème} tranche : ORA II
Ofer MAOR	83 128 remboursables le 2/01/2014	60 521, remboursables le 2/05/2015 ou au plus tard le 2/05/2016, sous réserve de réalisation d'objectifs de ventes.
Amit BANAI	698 remboursables le 2/01/2014	-

Tableau récapitulatif des rémunérations du Président Directeur Général (en euros)

Michel TIBERINI, Président Directeur Général	Exercice 2011		Exercice 2012	
	dues au titre de l'année	dues au titre de l'année	dues au titre de l'année	versées au cours de l'année
- rémunération fixe (1)	132 000	132 000	132 000	132 000
- rémunération variable	-	-	-	-
- rémunération exceptionnelle	-	-	-	-
- jetons de présence	-	-	-	-
- avantages en nature (voiture de fonction)	3 333	3 333	3 333	3 333
TOTAL	135 333	135 333	135 333	135 333

(1) En 2012, la société TECHNOLOGIES a refacturé à sa filiale QUOTIUM TECHNOLOGIES des prestations de management (assistance commerciale, financière et stratégique) à hauteur de 400 000 €, figurant dans le rapport spécial des commissaires aux comptes sur les conventions et engagements réglementés. Ces prestations intègrent en 2012 notamment la quote-part de la rémunération fixe annuelle de Michel Tibérini et les coûts de fonctionnement de la Direction Financière.

Engagements de toute nature pris par la société QUOTIUM TECHNOLOGIES au bénéfice de ses mandataires sociaux.

Mandataires sociaux	Contrat de travail chez QUOTIUM TECHNOLOGIES, ses filiales ou la société contrôlante (TECHNOLOGIES)	Régime de retraite supplémentaire	Indemnités ou avantages dus ou susceptibles d'être dus à raison de la cession ou du changement de fonctions	Indemnité relative à une clause de non concurrence
Michel TIBERINI Président Directeur Général Date début de mandat : 13/06/2005 Date de fin de mandat : 2015	NON	NON*	NON	NON
Maryse BLANCARD Administrateur Date début de mandat : 27/08/2007 Date de fin de mandat : 2015	NON	NON	NON	NON
Frédéric GROUVEL Date début de mandat : 06/06/2006 Date de fin de mandat : 2015	NON	NON	NON	NON
Albert ALCABAS Date début de mandat : 30/06/2010 Date de fin de mandat : 2015	NON	NON	NON	NON
Ofar Maor Date début de mandat : 6/08/2012 Date de fin de mandat : 2018	OUI	NON	NON	NON
Amit Banai Date début de mandat : 6/08/2012 Date de fin de mandat : 2018	NON	NON	NON	NON

* Monsieur Michel Tibérini bénéficie d'un contrat d'assurance retraite dit « Article 83 » pour lequel des cotisations de l'ordre de 10 K€ ont été versées pour son compte en 2011 et 2012 par la société qui le rémunère. Ce contrat a pris fin au 31/12/2012.

Options de souscription ou d'achat consenties et/ou levées au cours de l'exercice 2012

Options de souscription ou d'achat d'actions levées durant l'exercice par chaque dirigeant mandataire social			
Nom du dirigeant mandataire social	N° et date du plan	Nombre d'options levées durant l'exercice	Prix d'exercice
Michel TIBERINI			
Maryse BLANCARD			
FREDERIC GROUVEL			
OFER MAOR			
AMIT BANAI			
TOTAL		NEANT	

Actions de performance attribuées et/ou devenues disponibles au cours de l'exercice 2012

Actions de performance devenues disponibles pour chaque mandataire social	N° et date du plan	Nombre d'actions devenues disponibles durant l'exercice	Conditions d'acquisitions
Michel TIBERINI			
Maryse BLANCARD			
FREDERIC GROUVEL			
OFER MAOR			
AMIT BANAI			
TOTAL		NEANT	

2.3 Titres de la société

Information sur l'actionnariat

Les informations reçues du teneur de la comptabilité sociale des actions de notre société, CACEIS Corporate Trust, font ressortir qu'au 31 décembre 2012, les actionnaires nominatifs disposant d'une participation significative dans le capital de notre société détiennent les actions dénombrées ci-après :

AU 31 DECEMBRE 2012			
Actionnaires	Nombre d'actions	% du capital	% des droits de vote
Technologies SAS	1 199 727	95,07%	97,08%
Autres actionnariat au nominatif	9 934	0,79%	0,80%
Actionnariat au porteur	52 229	4,14%	2,11%
TOTAL	1 261 890	100%	100%

Il est rappelé que les actions inscrites au nominatif disposent d'un droit de vote double.

Transactions réalisées par les dirigeants et les personnes qui leur sont étroitement liées sur les titres de la société (art. 223-26 du Règlement général de l'AMF)

Aucune transaction n'a été réalisée, par les dirigeants et les personnes qui leur sont étroitement liées, sur les titres de la société.

Participation des salariés au Capital

Conformément aux dispositions de l'article L. 225-102 du C. Commerce, nous vous rendons compte de l'état de la participation des salariés au capital de la Société. Au 31 décembre 2012, la société n'a pas mis en place de plan d'épargne entreprise ou de fonds d'actionnariat.

La dernière Assemblée Générale appelée à se prononcer sur le principe d'une augmentation de capital réservée aux salariés fût celle du 30 juin 2011.

Nous vous rappelons qu'en application des dispositions de l'article L. 225-129-6 du C. Commerce, l'Assemblée doit, tous les 3 ans, se prononcer sur un projet de résolution tendant à réaliser une augmentation de capital réservée aux salariés de la société et effectuée dans les conditions prévues aux articles L. 3332-18 à L. 3332-24 du code du travail.

Acquisition par la Société de ses propres actions

Autorisation accordée	Date de l'Assemblée Générale	Échéance de l'autorisation	Utilisation faite de l'autorisation	Limitations fixées par l'Assemblée Générale
Autorisation donnée au Conseil d'Administration pour racheter jusqu'à 10% des actions de la Société (soit 126 189 actions)	30/06/2011	30/12/2012	Aucune à ce jour	Montant maximal du programme : 1 261 890 € Prix d'achat maximum de 10 € par action

Pour rappel, l'Assemblée Générale Mixte du 30 juin 2011 avait autorisé le Conseil d'Administration pour une période de 18 mois, conformément aux articles L.225-209 et suivants du Code de commerce, à procéder à l'achat, en une ou plusieurs fois aux époques qu'il déterminera, d'actions de la société dans la limite de 10% du nombre d'actions composant le capital social soit, 126 189 actions.

Les acquisitions pouvait être effectuées en vue de :

- Assurer l'animation du marché des actions ou la liquidité de l'action QUOTIUM TECHNOLOGIES par l'intermédiaire d'un prestataire de service d'investissement au travers d'un contrat de liquidité conforme à la charte de déontologie de l'AMAFI (ex AFEI) admise par l'AMF,
- Conserver les actions achetées et les remettre ultérieurement à l'échange ou en paiement dans le cadre d'opérations éventuelles de croissance externe, étant précisé que les actions acquises à cet effet ne peuvent excéder 5 % du capital de la société,
- Assurer la couverture de plans d'options d'achat d'actions et autres formes d'allocation d'actions à des salariés et/ou des mandataires sociaux du groupe dans les conditions et selon les modalités prévues par la loi, notamment au titre de la participation aux résultats de l'entreprise, au titre d'un plan d'épargne d'entreprise ou par attribution gratuite d'actions,

- Assurer la couverture de valeurs mobilières donnant droit à l'attribution d'actions de la société dans le cadre de la réglementation en vigueur,
- Procéder à l'annulation éventuelle des actions acquises, sous réserve de l'autorisation à conférer par la présente assemblée générale des actionnaires dans sa première résolution à caractère extraordinaire.

Le Conseil d'Administration n'a pas fait usage de cette délégation entre le 30 juin 2011 et le 31 décembre 2012. Nous vous proposons de renouveler le plan de rachat d'actions dans les mêmes conditions mais en portant à 30 € le montant maximal d'achat par action.

Eléments susceptibles d'avoir une influence en cas d'offre publique

En application de l'article L. 225-100-3 du Code de commerce, nous vous apportons les précisions suivantes :

La structure du capital ainsi que les participations directes ou indirectes connues dans le capital de la société QUOTIUM TECHNOLOGIES sont décrites dans la partie « information sur l'actionariat ».

Les actions nominatives inscrites au nom du même titulaire depuis au moins deux ans bénéficient d'un droit de vote double (art. 18 - 4° des statuts).

Il n'existe pas de pactes d'actionnaires en vigueur à ce jour.

Les règles de nomination et de révocation des membres du conseil d'administration sont les règles légales et statutaires.

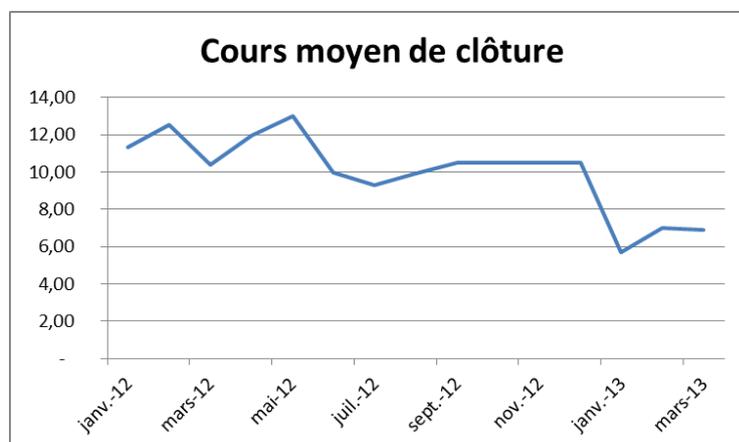
La modification des statuts de la société QUOTIUM TECHNOLOGIES se fait conformément aux dispositions légales et réglementaires.

Il n'existe aucun accord prévoyant des indemnités pour les membres du conseil d'administration en cas de révocation.

Les règles régissant la gestion des pouvoirs au sein du conseil d'administration ne font l'objet d'aucune particularité par rapport aux textes légaux.

Evolution du cours de l'action entre le 1er janvier et le 31 décembre 2012

Le traitement des titres s'effectue au « fixing ». Le volume des titres QUOTIUM TECHNOLOGIES échangés par séance est peu significatif.



(Source : NYSE Euronext)

Le flottant étant peu important (4,14% du capital), le cours de bourse est susceptible d'importantes fluctuations en fonction des transactions réalisées et du décalage entre l'offre et la demande.

Transfert de la cotation de la société d'Euronext vers Alternext

Compte tenu du niveau de capitalisation boursière de la société, et du poids de la réglementation et des coûts afférents à la cotation sur le marché Euronext, la société s'interroge sur l'opportunité d'un transfert du marché Euronext vers le marché Alternext.

2.4 Autres informations

Dépenses visées à l'article 39.4 du Code Général des Impôts (articles 223 quater et 223 quinquès du C.G.I.)

Nous vous signalons que les comptes de l'exercice écoulé ne comprennent aucune charge ou dépense somptuaire visées par l'article 39.4 du Code Général des Impôts.

Dividendes

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, nous vous informons qu'aucun dividende n'a été distribué au cours des trois exercices précédents.

Conventions visées aux articles L.225-38 et suivants du Code de commerce (concerne QUOTIUM Technologies SA)

Conventions approuvées au cours d'exercices antérieurs dont l'exécution s'est poursuivie

Concernant les conventions conclues au cours d'exercices antérieurs, vos Commissaires aux Comptes vous donneront toute indication, dans leur rapport spécial, sur la poursuite au cours de cet exercice de ces conventions.

1. Le Conseil d'Administration du 5/08/2005 a autorisé la conclusion d'un bail commercial, avec la société TECHNOLOGIES, pour une durée de 9 ans, pour les locaux situés à Courbevoie (92411) – 84/88 boulevard de la Mission Marchand.

Le montant facturé en 2012 au titre de ce bail est de 260 710 €. Le montant des dépôts de garantie s'élève à 34 403 euros au 31 décembre 2012.

2. Le Conseil d'Administration du 31 janvier 2008 a autorisé la conclusion d'un contrat de distribution des produits de QUOTIUM TECHNOLOGIES par QUOTIUM TECHNOLOGIES Ltd. Conformément à ce contrat, QUOTIUM TECHNOLOGIES a enregistré des revenus de royalties à hauteur de 49 832 € au titre de l'exercice 2012.
3. Le Conseil d'Administration du 7 décembre 2010 a autorisé la conclusion d'un contrat de distribution entre les sociétés QUOTIUM TECHNOLOGIES et QUOTIUM Corp afin de promouvoir la distribution du produit Stor Sentry sur le marché américain. Conformément à ce contrat, QUOTIUM TECHNOLOGIES a enregistré des revenus de royalties à hauteur de

108 362 € au titre de l'exercice 2012.

4. Le Conseil d'administration du 21 juillet 2011 a autorisé l'octroi par QUOTIUM TECHNOLOGIES d'un prêt complémentaire de 700 000 € portant intérêts à hauteur de 1.5% l'an à sa société mère, TECHNOLOGIES SAS, avenant au contrat initial d'un montant de 1 000 000 € en date du 22 juillet 2010.

Ce prêt a été totalement remboursé par anticipation en avril 2012. Au titre de 2012, les intérêts se sont élevés à 7 126 €.

Conventions autorisées au cours de l'exercice

1. Le Conseil d'Administration du 1^{er} octobre 2012 a autorisé la conclusion d'un avenant au contrat de distribution entre les sociétés QUOTIUM TECHNOLOGIES et QUOTIUM Corp. Conformément à cet avenant, le pourcentage de royalties a été revu à 50% avec effet rétroactif au 1^{er} janvier 2012.
2. Le Conseil d'Administration du 1^{er} octobre 2012 a autorisé la conclusion d'un contrat de distribution des produits Seeker entre QUOTIUM TECHNOLOGIES et SEEKER SECURITY LTD. Ce contrat qui prend effet le 1^{er} octobre 2012, prévoit une redevance de 30% sur le montant des ventes générées sur leurs zones géographiques respectives ainsi qu'une redevance de 50% due à SEEKER SECURITY LTD au titre de la maintenance technique du logiciel. Conformément à ce contrat, QUOTIUM TECHNOLOGIES a enregistré des produits et des charges de royalties sur des ventes respectivement à hauteur de 2 265 € et 15 000 € au titre de l'exercice 2012.
3. Le Conseil d'Administration du 2 mai 2012 a autorisé la conclusion d'un avenant n°5 au contrat de bail du 5 août 2005, modifiant la surface louée par la société QUOTIUM TECHNOLOGIES à compter du 1er avril 2012. La superficie louée, dans l'immeuble dont la société TECHNOLOGIES est propriétaire à Courbevoie (92400) au 84/88 boulevard de la Mission Marchand, par la société Quotium Technologies est de 421 m² situés au 3^{ème} étage du Hall A et 5 emplacements de parking en sous-sol.
4. Le Conseil d'Administration du 2 mai 2012 a autorisé la conclusion d'un avenant n°6 au contrat de bail du 5 août 2005, modifiant le mode de facturation des taxes fiscales à compter du 1er janvier 2012. La provision sur charges est fixée à 113 €/m²/an. Au 1er mai de chaque année, la société QUOTIUM TECHNOLOGIES réglera à la société TECHNOLOGIES la quote-part, calculée en fonction de la superficie occupée, de la taxe foncière et de la taxe sur les bureaux en fonction des taux en vigueur.
5. Le Conseil d'Administration du 2 janvier 2012 a autorisé la conclusion d'une convention de prestations comptables, administratives et juridiques pour le compte de la société YACHTING MOTION, société détenue à 100% par la société TECHNOLOGIES, actionnaire de QUOTIUM TECHNOLOGIES. Cette prestation a été évaluée forfaitairement à 5 000 € par an. Le contrat est conclu pour une durée indéterminée à compter du 1er janvier 2012. Le montant pris en produits en 2012 au titre de cette convention, s'élève à 5 000 €.
6. Le Conseil d'Administration du 2 janvier 2012 a autorisé la conclusion d'une convention de prestations comptables, administratives et juridiques pour le compte de la société ADEQUAT RH, dont Michel TIBERINI détient directement et/ou indirectement plus de 10% du capital. Cette prestation a été évaluée forfaitairement à 15 000 € par an. Le contrat est conclu pour une durée indéterminée à compter du 1er janvier 2012. Le montant pris en produits en 2012 au titre de cette convention, s'élève à 7 500 €.

7. Le Conseil d'Administration du 2 janvier 2012 a autorisé la conclusion d'une convention de prestations comptables, administratives et juridiques pour le compte de la société EQUITY CONSULTING, société dont M. TIBERINI est président. Cette prestation a été évaluée forfaitairement à 5 000 € par an. Le contrat est conclu pour une durée indéterminée à compter du 1er janvier 2012. Le montant pris en produits en 2012 au titre de cette convention, s'élève à 5 000 €.
8. Le Conseil d'Administration du 2 janvier 2012 a autorisé la conclusion d'une convention de prestations comptables, administratives et juridiques entre la société QUOTIUM TECHNOLOGIES et sa société mère, TECHNOLOGIES SAS. Cette prestation a été évaluée forfaitairement à 65 000 € par an. Le contrat est conclu pour une durée indéterminée à compter du 1er janvier 2012. Le montant pris en produits en 2012 au titre de cette convention, s'élève à 65 000 €.
9. Le Conseil d'Administration du 2 janvier 2012 a autorisé la conclusion d'une convention de prestations comptables, administratives et juridiques entre la société QUOTIUM TECHNOLOGIES et sa société mère, TECHNOLOGIES SAS. L'objet de cette convention est la mise en place d'une politique globale de développement entre les deux sociétés qui partagent des intérêts communs. Cette prestation a été évaluée forfaitairement à 400 000 € par an. Le contrat est conclu pour une durée indéterminée à compter du 1er janvier 2012. Le montant pris en charges en 2012 au titre de cette convention, s'élève à 400 000 €.
10. Le Conseil d'Administration du 2 janvier 2012 a autorisé la conclusion d'une convention de refacturation de frais entre la société TECHNOLOGIES SAS et QUOTIUM TECHNOLOGIES au titre du coût des surfaces occupées par les salariés de QUOTIUM TECHNOLOGIES, à compter du 1^{er} janvier 2012. Cette prestation est calculée sur la base du prix du m² du marché soit une base annuelle de 45 732 € HT par an. Le montant facturé en 2012 au titre de cette convention, s'élève à 45 732 €.

Informations non financières, sociales et environnementales

Le Groupe cherche à allier ses objectifs de croissance et de performance à l'exercice de ses responsabilités sociales et environnementales.

Sa démarche est pragmatique et adaptée à son échelle. Elle est portée par la Direction Générale mais repose sur une responsabilité collective et une implication de tous les collaborateurs. Le Groupe s'est ainsi engagé en 2011 dans la démarche EnVol (Engagement Volontaire de l'entreprise pour l'environnement) et réalisent des actions de sensibilisation (campagnes d'affichage) auprès des salariés.

Conformément au décret n°2012-557 du 24 avril 2012, concernant l'application de l'article 225 du Grenelle II, sont indiquées dans les paragraphes suivants les informations sociales et environnementales pertinentes et significatives du Groupe Quotium Technologies.

I. Informations sociales

Le périmètre du reporting social couvre la totalité des effectifs du Groupe présents dans les sociétés consolidées par intégration globale au 31 décembre 2012.

Structure des effectifs

L'effectif total au 31 décembre 2012 est de 47 collaborateurs, en augmentation de 17 personnes par rapport au 31 décembre 2011. Cette évolution est due à l'intégration de la société Seeker Security Ltd au 25 octobre 2012.

Effectif total en fin d'exercice (CDI et CDD)	31-déc.-12		31-déc.-11	
	en valeur	%	en valeur	%
Quotium Technologies SA (France)	28	60%	28	93%
Quotium Technologies Ltd (Royaume-Uni)	2	4%	2	7%
Quotium Corp (Etats-Unis)	0	0%	0	0%
Seeker Security Ltd (Israël)	17	36%		0%
TOTAL	47	100%	30	100%

L'ensemble des effectifs est en contrat à durée indéterminée.

Répartition de l'effectif total par sexe	31-déc.-12		31-déc.-11	
	en valeur	%	en valeur	%
Hommes	38	81%	24	80%
Femmes	9	19%	6	20%
TOTAL	47	100%	30	100%

Le faible taux de féminisation des équipes est propre au secteur d'activité du Groupe. L'étude Mutationnelles de 2011 met en avant la faible attractivité des métiers informatiques pour les jeunes femmes (-5% d'effectifs de femmes formés entre 2007 et 2010). Pour autant, le Groupe Quotium Technologies, s'attache à rechercher la mixité des équipes, garante de la diversité et de la complémentarité des sensibilités et des comportements professionnels.

Âge moyen et répartition par âge

Au 31 décembre 2012, l'âge moyen de l'effectif Groupe est de 39 ans.

Age moyen et répartition par âge (en %) au 31 décembre 2012	Effectif Groupe	France	Royaume-Uni	Israël
Moins de 25 ans	2%	0%		6%
25-29 ans	19%	11%		35%
30-34 ans	11%	7%		18%
35-39 ans	19%	11%	100%	24%
40-44 ans	13%	14%		12%
45-49 ans	9%	14%		0%
50-54 ans	17%	29%		0%
55-59 ans	4%	7%		0%
60 ans et plus	6%	7%		6%
TOTAL	100%	100%	100%	100%
Age moyen	39	45	37	36

Ancienneté moyenne et répartition par ancienneté

Au 31 décembre 2012, l'ancienneté moyenne est de 14 ans en France.

Répartition des effectifs par ancienneté (en %) au 31 décembre 2012	Effectif Groupe	France	Royaume-Uni	Israël
Moins de 5 ans	27%	25%	50%	88%
5-9 ans	20%	18%	50%	12%
10-14 ans	13%	14%		
15-19 ans	10%	11%		
20-24 ans	13%	14%		
25-29 ans	10%	11%		
30 ans et plus	7%	7%		
TOTAL	100%	100%	100%	100%

Politique de recrutement

Au cours de l'exercice 2012, le Groupe a recruté 5 collaborateurs en CDI. La Direction Générale s'attache à mettre en œuvre une politique de gestion des ressources humaines visant à recruter des personnes aux horizons divers, disposant des compétences nécessaires à l'exercice de leurs responsabilités. De par la taille de notre Groupe, notre politique de recrutement vise à s'entourer de profils autonomes, polyvalents et force de proposition.

Turnover

Turnover par zone géographique (en %)	Effectif Groupe	France	Royaume-Uni	Israël
Turnover global (tous motifs)	17%	25%	N/A*	0%
Dont				
Turnover volontaire (démissions)	0%	0%		0%
Turnover involontaire (licenciements, fin de période d'essai)	17%	25%	N/A*	0%

*Le turnover de notre filiale au Royaume-Uni n'a pas été reporté. Cet indicateur n'est pas pertinent compte-tenu des effectifs de cette entité (2 personnes au 31/12/2012).

Rémunérations

Frais de personnel

31/12/2012 (en milliers d'euros)	Effectif Groupe	France	Royaume-Uni	Israël
Masse salariale (incl. charges sociales)	3 291	2 874	216	201
Travail temporaire	37		37	
TOTAL FRAIS DE PERSONNEL	3 328	2 874	253	201

Rémunération moyenne

La politique de rémunération de Quotium Technologies se fonde sur des rémunérations motivantes et équitables compte tenu des spécificités du secteur d'activité, des conditions du marché local de l'emploi et des performances individuelles.

Rémunération moyenne (en %)	Effectif Groupe	France	Royaume-Uni	Israël
Moins de 2 000 euros	6%			18%
De 2 000 à 3 000 euros	6%	7%	0%	6%
De 3 001 à 4 000 euros	30%	29%	0%	35%
De 4 001 à 5 000 euros	13%	14%	0%	12%
De 5 001 à 6 000 euros	26%	32%	50%	12%
Plus de 6 000 euros	19%	18%	50%	18%
TOTAL	100%	100%	100%	100%

Le salaire moyen mensuel en France est de 5 035 euros en 2012, stable par rapport à 2011. Une politique de rémunération variable existe pour les métiers commerciaux.

La grille de salaires proposés par le Groupe en France se positionne favorablement par rapport au marché et à la convention SYNTEC.

Les salariés bénéficient d'une augmentation générale indexée sur l'évolution du coût de la vie et d'augmentations individuelles *pro-meritis*. Il est tenu compte des évolutions internes. La cohérence des rémunérations par rapport au marché est vérifiée annuellement. La Direction Générale veille à une égalité de traitement en termes de rémunération et d'évolution de carrière entre les hommes et les femmes.

Avantages sociaux (France)

Par ailleurs, la politique d'avantages sociaux reflète la responsabilité sociale de l'entreprise :

Mutuelle : prise en charge des cotisations à hauteur de 55% par l'employeur avec des niveaux de remboursement élevés

Prévoyance : prise en charge à 100% par l'employeur

Participation de l'employeur aux frais de restauration (RIE ou tickets restaurants)

Distribution de chèques cadeaux aux enfants des collaborateurs à Noël

Négociation au cas par cas et en fonction des demandes de tarifs pour des sorties théâtre, cinéma ou adhésion à des salles de sport...

Politique d'actionnariat salarié

Le Groupe, en France et à l'étranger, est fortement sensibilisé à l'importance de l'actionnariat salarié. Un programme d'attribution d'actions gratuites, voté par l'Assemblée Générale du 14/06/2007 et renouvelé régulièrement, sera soumis à l'approbation de la prochaine assemblée générale. Le Groupe mettra en place tout dispositif visant à fidéliser les collaborateurs et les associer à la croissance de l'entreprise.

Organisation du travail et absentéisme

L'horaire hebdomadaire moyen pour tous les salariés à temps plein est de 35 heures, sauf pour les cadres au forfait jours par an. Les cadres représentent près de 95% de l'effectif total.

Les effectifs à temps partiel ne sont pas significatifs au sein du Groupe.

Absentéisme

Le taux d'absentéisme au sein du Groupe Quotium Technologies est peu significatif. La cause principale d'absentéisme est la maladie.

Taux d'absentéisme par pays et par motif (en%)	Effectif Groupe	France	Royaume-Uni	Israël
Maladie	2%	2%	0%	3%
Absences rémunérées (événements familiaux)	0%	0%	0%	
Autre type d'absence	0%	0%	0%	
Taux global d'absentéisme	2%	2%	0%	3%

Il n'a pas été enregistré d'accident de travail ou de maladie professionnelle au cours de l'exercice 2012.

Relations sociales

Des élections des délégués du personnel ont eu lieu en juillet 2010. Aucune candidature n'a été présentée. La société Quotium Technologies a constaté la carence de délégués du personnel. Les prochaines élections auront lieu en juillet 2014.

La taille du Groupe et son organisation (peu de niveaux hiérarchiques intermédiaires) permettent une facilité d'accès aux instances dirigeantes.

Dispositif de communication interne

Le Groupe dispose d'un intranet sur lequel les salariés peuvent consulter de nombreuses informations et actualités relatives aux ressources humaines, à la formation (DIF...)...Il est aussi possible pour les collaborateurs d'émettre des suggestions.

Hygiène et sécurité

L'activité du Groupe d'édition de logiciels ne présente pas de risque majeur pour la santé et la sécurité des collaborateurs.

Compte tenu de la taille du Groupe, il n'existe pas de CHSCT. En France, le Document Unique de gestion des risques est mis à jour régulièrement et validé par l'Inspection du Travail et la Médecine du Travail.

En France, les locaux sont situés dans un immeuble récent, respectant les normes de sécurité, effectuant les vérifications en vigueur et offrant une ergonomie des postes de travail. De plus, les collaborateurs bénéficient des actions mises en place au sein de l'immeuble pour assurer la sécurité des occupants et préserver leur santé :

présence de sauveteurs secouristes du travail,

tests d'évacuation de l'immeuble une fois par an,

accès à un restaurant d'entreprise permettant une prise de repas équilibrés et diversifiés...

Développement des collaborateurs

Le Groupe évalue chaque année à travers un entretien individuel les performances de ses collaborateurs. Il permet de détecter les points forts et axes d'amélioration des collaborateurs, de mieux connaître leurs aspirations d'évolution et de proposer, en cohérence avec la stratégie du Groupe,

des actions concrètes pour les accompagner dans leur projet de carrière. La formation constitue un de ces outils. Elle permet l'acquisition ou l'approfondissement de compétences nouvelles et favorise les échanges à l'intérieur et à l'extérieur du Groupe.

Il est à noter une augmentation significative des heures de formation pour cette année 2012 (264 heures en 2012 versus 90 heures en 2011) en raison de la mise en place d'un nouvel outil de CRM.

31/12/2012 Effectif Groupe	
Investissement formation (en milliers d'euros)	11
Part de la masse salariale (en %)	0%
Nombre moyen de jours de formation par salarié	1

En parallèle, le Groupe participe à la formation initiale des jeunes aux métiers de l'entreprise (métiers techniques et commerciaux) en accueillant des stagiaires, des contrats d'apprentissage ou de professionnalisation.

Egalité de traitement

Egalité homme-femme

La mixité professionnelle fait partie intégrante de la culture du Groupe. A responsabilité équivalente, il n'y a pas d'écart de rémunération entre les hommes et les femmes. Les femmes sont présentes au sein des instances dirigeantes. Le Groupe a à sa tête une Directrice Financière et son Conseil d'Administration est composée d'une femme pour six administrateurs.

Emploi des personnes handicapées

Le Groupe n'a pas employé de travailleur handicapé au sens de l'AGEFIPH au cours de l'exercice 2012. Toutefois, le Groupe fait régulièrement appel à des ESAT (Etablissement et Service d'Aide par le Travail), notamment pour ses commandes de fournitures.

Politique de lutte contre les discriminations

La Direction Générale veille à ce que les équipes managériales appliquent scrupuleusement une politique de non discrimination et intègre cette notion dans sa politique de recrutement.

Respect des conventions internationales

L'ensemble des sociétés du Groupe ont des politiques et des pratiques de respect de l'égalité des chances et d'absence de discrimination (sexe, race, religion, politique,...) telles que définies dans les conventions de l'Organisation Internationale du Travail. Cette culture et ces pratiques induisent également le respect de la liberté syndicale, le respect des personnes et l'interdiction du travail des enfants ainsi que du travail forcé.

II. Informations environnementales

Au regard de l'activité et de la taille du groupe, une communication sur les informations environnementales est jugée non pertinente, qu'il s'agisse de la politique générale en matière environnementale, de la pollution et de la gestion des déchets, de l'utilisation durables des ressources (eau, matières premières énergie), des impacts de l'activité sur le changement climatique ou de la protection de la biodiversité. Pour autant, le groupe est fortement sensibilisé à ces questions.

Dans le cadre d'un programme expérimental, le Groupe s'est en effet engagé dans une démarche environnementale et responsable pour laquelle elle a obtenu en octobre 2011 la marque Envol. Cet engagement volontaire de la société Quotium Technologies SA traduit une véritable volonté de la Direction de s'inscrire dans une démarche environnementale et de fédérer ses collaborateurs autour de cet état d'esprit.

Nos actions portent principalement sur :

une sensibilisation continue des collaborateurs par le biais d'affichage ou de l'intranet qui permet de diffuser des gestes éco-citoyens au sein de l'entreprise :

sur le plan de la consommation énergétique : extinction des ordinateurs et des matériels électriques, extinction des lumières après le départ, gestion centralisée du chauffage et de la climatisation avec bornage des températures et arrêt automatique, maintenance préventive des appareils électriques...

Sur le plan du tri des déchets : tri du papier, des piles et des consommables liés aux imprimantes.

sur le plan de la maîtrise des consommations de papier : dématérialisation de divers circuits administratifs (absences/congés...), paramétrage par défaut des imprimantes en noir et blanc...

sur le plan des transports : incitation à utiliser les transports en commun, utilisation des systèmes audio et de vidéoconférence afin de limiter les déplacements professionnels...

une politique d'achats visant à acquérir des produits plus respectueux de l'environnement. Le Groupe achète notamment du papier dont l'impact sur l'environnement est faible (Ecolabel européen), des cartouches d'encre recyclables et diverses fournitures utilisant des matériaux recyclés.

III. Informations relatives aux engagements sociétaux en faveur du développement durable

Impact territorial, économique et social de l'activité de l'entreprise

Le Groupe pratique dans la mesure du possible une politique de maintien et de développement de l'emploi dans les régions (Ile de France et Midi-Pyrénées) et les pays (Royaume-Uni, Etats-Unis, Israël) où il est présent. Il a également recours à des fournisseurs locaux pour diverses prestations.

Relation avec les établissements d'enseignement

Le Groupe participe au financement de certaines grandes écoles en France par le versement de sa taxe d'apprentissage.

Par ailleurs, il s'attache à tisser des liens avec les institutions éducatives locales afin de faire connaître ses métiers à travers des offres de stage, de contrat d'apprentissage ou de professionnalisation. Il entend développer sa participation à des présentations sur les campus des grandes écoles et universités.

Sous-traitance et fournisseurs

Le Groupe a assez peu recours à la sous-traitance. Toutefois, il veille à choisir des partenaires ayant le même niveau d'exigence en termes de responsabilité sociale et environnementale. Il peut être amené à demander une attestation d'absence de travail clandestin.

Loyauté des pratiques

Santé et sécurité des consommateurs

Nos produits (logiciels) s'adressent aux entreprises. Ils n'exposent pas les utilisateurs à des risques pour leur santé ou leur sécurité.

Actions menées en faveur des Droits de l'Homme

La société s'engage au travers de dons et soutient régulièrement le Gala d'Enfance Majuscule qui est donné au profit de l'enfance maltraitée.

Récapitulatif des données sociales

	2012	2011
Effectif total en fin de période	47	30
- dont temps partiel	0	0
- dont femmes	9	6
Masse salariale hors charges du Groupe (milliers d'euros)	2 296	2 333
Effectif intérimaire (en équivalent temps plein)	0	0,5
Dépenses d'intérim (en milliers d'euros)	0	19
Nombre de recrutements net en CDI	5	3
Nombre de recrutements en CDD	0	0
Nombre de départs (hors licenciements)	0	5
Nombre de licenciements	8	4
Nombre d'accidents du travail	0	0
Dépenses formation - au-delà de la contribution légale (en milliers d'euros)	11	33
Nombre d'heures de formation réalisées	264	90
Nombre de personnes handicapées	0	0
Existence de contrats d'intéressement	néant	néant

3. HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

L'information concernant les honoraires des Commissaires aux Comptes est détaillée dans l'annexe aux comptes consolidés (note 4.19). Leurs mandants courent jusqu'à l'Assemblée Générale statuant sur les comptes clos le 31 décembre 2015.

Votre Conseil vous invite, après la lecture des rapports présentés par vos Commissaires aux Comptes, à adopter les résolutions qu'il soumet à votre vote.

Le Conseil d'Administration

TABLEAU DE RÉSULTAT DES CINQ DERNIERS EXERCICES DE QUOTIUM TECHNOLOGIES SA

Date d'arrêté	31/12/2012	31/12/2011	31/12/2010	31/12/2009	31/12/2008
Durée de l'exercice (mois)	12 mois				
Capital Social	2 019 024	2 019 024	2 019 024	2 019 024	2 019 024
Actions ordinaires	1 261 890	1 261 890	1 261 890	1 261 890	1 261 890
OPERATIONS ET					

RESULTATS					
Chiffre d'affaires HT	4 990 483	4 879 065	4 777 582	4 656 917	5 078 513
Résultat avant impôts, participation, dotations aux amortissements et provisions	23 563	137 801	404 987	494 868	1 330 026
Impôts sur les bénéfices	-232 299	-287 130	-983	-125 982	-91 127
Dotations amortissements et provisions	318 475	297 182	177 488	74 979	555 390
Résultat net	-62 613	127 749	228 482	545 871	865 763
Résultat distribué					
RESULTAT PAR ACTION					
Résultat après impôts, participation, avant dotations aux amortissements et provisions	0	0	0	0	1
Résultat après impôts, participation, dotations aux amortissements et provisions	0	0	0	0	1
Dividende attribué					
PERSONNEL					
Effectif moyen des salariés	28	33	34	30	26
Masse salariale	1 900 081	2 208 251	2 115 147	1 737 859	1 621 141
Sommes versées en avantages sociaux (Sécurité sociale, œuvres sociales, ...)	973 673	988 234	978 824	847 048	753 192

TEXTE DES PROJETS DE RÉSOLUTIONS DE LA COMPÉTENCE D'UNE ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

Première résolution (*Approbation des comptes annuels*).— L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité des assemblées générales ordinaires, après avoir entendu le rapport de gestion du Conseil d'Administration, le rapport spécial et le rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes annuels, approuve les comptes annuels, à savoir le bilan, le compte de résultat et l'annexe arrêtés le 31 décembre 2012 tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ces rapports.

En conséquence, elle donne pour l'exercice clos le 31 décembre 2012 quitus de leur gestion à tous les administrateurs.

Deuxième résolution (*Approbation des comptes consolidés*).— L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité des assemblées générales ordinaires, après avoir entendu le rapport du Conseil d'Administration et le rapport des Commissaires aux Comptes, approuve les comptes consolidés, à savoir le bilan, le compte de résultat et l'annexe arrêtés le 31 décembre 2012 tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ces rapports.

Troisième résolution (*Affectation du résultat*). — La perte de l'exercice 2012 est de 62 613 €. L'Assemblée Générale statuant aux conditions de quorum et de majorité des assemblées générales ordinaires, approuve la proposition du Conseil d'Administration d'affecter la perte en totalité au report à nouveau dont le montant sera ainsi porté à 1 755 958 €.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des trois exercices précédents.

Quatrième résolution (*Conventions des articles L225-38 et suivants du Code du Commerce*). — L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité des assemblées générales ordinaires, après avoir entendu la lecture du rapport spécial des Commissaires aux Comptes sur les conventions et les engagements réglementés visées aux articles L225-38 et suivants du Code du Commerce et statuant sur ce rapport, approuve chacune des dites conventions.

Cinquième résolution (*Révocation de deux administrateurs*). — L'Assemblée Générale décide de mettre fin par anticipation aux mandats d'administrateur de Madame Maryse Blancard, épouse TIBERINI, et de Monsieur Frédéric Grouvel.
L'Assemblée Générale se réserve de statuer ultérieurement sur le quitus de ces mandats.

Sixième résolution (*Programme de rachat d'actions*). — L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité des assemblées générales ordinaires, connaissance prise du rapport du Conseil d'Administration, autorise ce dernier, pour une période de dix-huit mois, conformément aux articles L. 225-209 et suivants du Code de commerce, à procéder à l'achat, en une ou plusieurs fois aux époques qu'il déterminera, d'actions de la société dans la limite de 10 % du nombre d'actions composant le capital social soit, sur la base du capital actuel, 126 189 actions.

Les acquisitions pourront être effectuées en vue de :

- Assurer l'animation du marché des actions ou la liquidité de l'action QUOTIUM TECHNOLOGIES SA par l'intermédiaire d'un prestataire de service d'investissement au travers d'un contrat de liquidité conforme à la charte de déontologie de l'AFEI admise par l'AMF,

- Conserver les actions achetées et les remettre ultérieurement à l'échange ou en paiement dans le cadre d'opérations éventuelles de croissance externe, étant précisé que les actions acquises à cet effet ne peuvent excéder 5 % du capital de la société,
- Assurer la couverture de plans d'options d'achat d'actions et autres formes d'allocation d'actions à des salariés et/ou des mandataires sociaux du groupe dans les conditions et selon les modalités prévues par la loi, notamment au titre de la participation aux résultats de l'entreprise, au titre d'un plan d'épargne d'entreprise ou par attribution gratuite d'actions,
- Assurer la couverture de valeurs mobilières donnant droit à l'attribution d'actions de la société dans le cadre de la réglementation en vigueur,
- Procéder à l'annulation éventuelle des actions acquises, sous réserve de l'autorisation à conférer par la présente assemblée générale des actionnaires dans sa première résolution à caractère extraordinaire.

Ces achats d'actions pourront être opérés par tous moyens sur le marché ou de gré à gré, y compris par voie d'acquisition de blocs de titres, et aux époques que le Conseil d'Administration appréciera, y compris en période d'offre publique dans le respect de la réglementation en vigueur.

Le prix maximum d'achat est fixé à 30 euros pour tenir compte de la tendance observée à la date d'arrêté des comptes par le Conseil d'Administration du 29 avril 2013. En cas d'opération sur le capital notamment de division ou de regroupement des actions ou d'attribution gratuite d'actions, le montant sus-indiqué sera ajusté dans les mêmes proportions (coefficient multiplicateur égal au rapport entre le nombre d'actions composant le capital avant l'opération et le nombre d'actions après l'opération).

Le montant maximal de l'opération est ainsi fixé à 3 785 670 euros.

L'Assemblée Générale confère tous pouvoirs au Conseil d'Administration à l'effet de procéder à ces opérations, d'en arrêter les conditions et les modalités, de conclure tous accords et d'effectuer toutes formalités.

Septième résolution (*Autorisation du transfert de la cotation de la société d'Euronext vers Alternext et pouvoirs en vue de la réalisation du transfert*). — L'Assemblée générale, connaissance prise du rapport du Conseil d'administration, autorise le transfert de la société du compartiment C d'Euronext Paris vers Alternext, conformément aux dispositions légales et réglementaires en vigueur, et donne tous pouvoirs au Conseil d'administration pour la réalisation effective de ce transfert, et notamment pour demander l'admission des instruments financiers de la Société aux négociations sur le marché Alternext et la radiation corrélative d'Euronext.

Huitième résolution (*Pouvoirs*). — L'Assemblée Générale statuant aux conditions de quorum et de majorité des assemblées générales ordinaires, donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.